

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE VERTE
ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Rapport d'enquête sur les Produits Forestiers non Ligneux 2023



AVANT PROPOS.....	5
RESUME EXECUTIF	6
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	8
II. GENERALITES.....	9
2.1. Objectifs	9
2.2. Résultats attendus	9
2.3. Concepts et définitions	9
2.4. Sigles et abréviations.....	10
2.5. Couverture géographique	10
2.6. Population cible.....	11
III. Méthodologie de l'enquête sur les PFNL 2023 (échantillonnage).....	11
3.1. Choix des unités primaires (UP)	11
3.2. Calcul de la taille de l'échantillon.....	14
3.3. Calcul des estimateurs	15
3.3.1. Estimateur de la moyenne et du total dans chaque commune et par type d'acteur.....	16
3.3.2. Estimateur de la moyenne et du total dans chaque commune.....	16
3.3.3. Estimateur du total et de la moyenne dans chaque région	16
3.4. Calcul de la précision des estimateurs par intervalle de confiance	16
3.4.1. L'estimateur de la variance de l'estimateur du total de la variable d'intérêt Y	16
3.4.2. L'estimateur de la variance de l'estimateur de la moyenne de la variable d'intérêt Y	16
3.4.3. L'intervalle de confiance à 95%, du total de la variable d'intérêt Y	17
3.4.4. L'intervalle de confiance à 95%, de la moyenne de la variable d'intérêt Y	17
3.5. Dispositif et support de collecte.	17
3.5.1. Les ressources humaines	17
3.5.2. Les outils de collecte.....	19
3.5.3. Les outils de traitement des données.....	20
3.6. Formation des enquêteurs et résultats de la collecte de données.....	20
IV. Résultat de l'enquête	21
4.1. Caractéristiques des acteurs PFNL.....	22
4.2. Situation des Échanges	24
4.3. Qualité des produits.....	26
4.4. Production	28
4.5. Revenu de la vente des PFNL	33
4.6. Filière.....	35
4.7. Description des communes.....	41

CONCLUSION	43
ANNEXE1 : DONNEES COMPLETES SUR LA PRODUCTION, LA TRSNFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DES PFNL EN 2023	45

Listes des Figures

Figure 1:Algorithme de tirage de l'échantillon des Unité Primaires (UP)	11
Figure 2:Tableau 3: Vue des données téléchargées sur la plateforme avec le logiciel cspro7.7.....	20
Figure 3:Proportion de responsables de sexe féminin selon la région en 2023	22
Figure 4:proportion des responsables sans niveau d'instruction selon la région en 2023 (%)	23
Figure 5:Proportion des acteurs possédant un numéro IFU (%) en 2023	24
Figure 6:Proportion des acteurs ne dépassant pas leur province pour s'approvisionner en matière première (%) en 2023	24
Figure 7:Proportion des acteurs ne dépassant pas leur province pour vendre leurs produits (%) en 2023	25
Figure 8:Proportion des acteurs disposant d'au moins un certificat pour leurs produits en 2023	26
Figure 9:Proportion des acteurs connaissant l'existence de l'ABNORM en 2023 (%)	26
Figure 10:Proportion des acteurs en règle par rapport à la loi OHADA en 2023 par région (%).....	27
Figure 11:Quantité de PFNL stockés en 2023 selon la région (Kg)	28
Figure 12:Quantités de PFNL collectées en 2023 selon la région (Kg).....	28
Figure 13::Quantité de PFNL achetés en 2023 selon la région (Kg)	29
Figure 14:Quantité de PFNL vendus en 2023 selon la région (Kg).....	29
Figure 15: taux de transformation des PFNL brute selon la région en 2023.....	30
Figure 16:répartition des quantités de PFNL achetés selon la région et le type d'acteurs en 2023(%)	31
Figure 17:répartition des stocks selon la région et le type d'acteurs en 2023(%).....	31
Figure 18:quantite de PFNL collectées selon la région et le type d'acteur en kg en 2023	32
Figure 19:Quantité de PFNL vendus en 2023 selon la région (Kg).....	32
Figure 20:Répartition du chiffre d'affaires selon la région en 2023 (F CFA)	33
Figure 21: Répartition du chiffre d'affaires total selon la région et le type d'acteur en 2023 (F CFA)	33
Figure 22:Chiffre d'affaires annuel moyen issue de la vente des PFNL selon la région (F CFA)	34
Figure 23:Chiffre d'affaires annuel moyen issue de la vente des PFNL selon la région et le type d'acteur (F CFA)	34
Figure 24:Chiffre d'affaires de quelques filières de la région de la Boucle du Mouhoun (F CFA) en 2023	35
Figure 25:Chiffre d'affaires de quelques filières de la région des cascades (F CFA) en 2023	36
Figure 26:Chiffre d'affaires de quelques filières de la région du centre Est (F CFA) en 2023	36
Figure 27:Chiffre d'affaires de quelques filières de la région du centre ouest (F CFA) en 2023.....	37
Figure 28:Chiffre d'affaires de quelques filières de la région du centre sud (F CFA) en 2023	37
Figure 29:Chiffre d'affaires de quelques filières de la région des hauts bassins (F CFA) en 2023	38
Figure 30:Chiffre d'affaires de quelques filières de la région du nord (F CFA) en 2023	38
Figure 31:Chiffre d'affaires de quelques filières de la région du sud-ouest (F CFA) en 2023	39
Figure 32:Chiffre d'affaires de quelques filières de la région de l'Est (F CFA) en 2023	39
Figure 33:d'ade quelques filières de la région de CENTRE NORD (F CFA) en 2023	40
Figure 34: Chiffre d'affaire des principaux PFNL en 2023.....	41
Figure 35 Corrélation entre les variables de production dans l'analyse ACP	42

Figure 36: Répartition des communes suivant les axes de l'analyse ACP.....	42
--	----

Listes des tableaux :

Tableau 1: Listes des unités primaires tirées.....	11
Tableau 2: Taille de l'échantillon selon la région.....	15
Tableau 3: Matrice des corrélations	43

Liste des cartes :

CARTE 1: Répartition des acteurs enquêtés selon la région.....	21
--	----

AVANT PROPOS



Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs, le rapport d'enquête 2023 portant sur les statistiques de la collecte, de la transformation et de la commercialisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) au Burkina Faso. Ce document fait le récapitulatif des quantités de PFNL collectées, transformées et commercialisées dans dix (10) régions du Burkina Faso en 2023.

Les statistiques fiables sur les PFNL permettent d'orienter les prises de décisions et de susciter davantage les financements du domaine des PFNL. En effet, la disponibilité des données statistiques sur la production, la transformation, la commercialisation et les revenus des PFNL est une nécessité et un moyen de preuves et de plaidoyer. En outre, elles permettent d'apprécier la contribution des PFNL à l'économie nationale, à l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables. Elles orientent la prise de décision dans la professionnalisation des acteurs et le renforcement du cadre juridique et institutionnel de la promotion et la valorisation des PFNL en vue de réduire les fortes pressions sur les ressources naturelles.

Au regard de l'importance des données statistiques, le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers réalise chaque année une enquête sur les PFNL.

Le présent rapport fait la synthèse des résultats de l'enquête sur la production, la transformation et la commercialisation des PFNL pour l'année 2023. Il est le résultat de la collaboration entre la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC), les Directions Régionales de l'Environnement (DRE) et les autres acteurs intervenants dans le domaine de la promotion et de la valorisation des PFNL.

Les résultats n'auraient pas pu être atteints sans le concours des partenaires, ainsi je voudrais au nom de Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement adresser mes vifs remerciements au Projet de Gestion Durable des Paysages Communaux pour la REDD+(PGPC/REDD+) et l'ONG Tree Aid à travers le projet d'Appui à la Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux phase 3 (PAV/PFNL 3) dont les appuis techniques et financiers ont permis la réalisation de l'enquête et l'élaboration du présent rapport.

Souhaitant que ce document réponde à vos attentes, ma direction reste ouverte à toutes suggestions pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions du rapport d'enquête sur les PFNL.


Saïdou Mahoumoudou SORO
Chevalier de l'ordre du Mérite Burkinabé
Le Directeur
Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique
Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

RESUME EXECUTIF

Les points clés suivants sont à retenir :

- ➔ Les responsables des entreprises PFNL (collectif ou individuel) sont en majorité des femmes (92% pour la boucle du Mouhoun)
- ➔ Les responsables des entreprises PFNL ont un bon niveau d'alphabétisation (79% pour les cascades)
- ➔ La majorité des responsables des entreprises PFNL n'a pas fait l'école classique. (62% pour la région du centre sud)
- ➔ Une très faible proportion des entreprises PFNL (collectif ou individuel) possède un numéro IFU. (29,3% pour le centre nord)
- ➔ La grande majorité des acteurs ne dépassent pas leur province d'origine pour s'approvisionner en matière première pour leurs activités de transformation et de vente de produits finis ou semi finis. (88,2% dans la région de la Boucle du Mouhoun).
- ➔ La grande majorité des acteurs des PFNL trouvent leurs clients tout au plus dans leur province d'origine. A l'exception des acteurs de la région des Cascades et du Centre-Nord qui présentent de faible taux respectivement 39,6% et 43,2%.
- ➔ Pour toutes les régions confondues, on note qu'une forte proportion des acteurs sont en règle selon à la loi OHADA (59,37%).
- ➔ Très peu de produits sont certifiés quel que soit la région d'appartenance.
- ➔ La majeure partie des acteurs ignore l'existence de l'ABNORM quel que soit la région. (71 ,32% pour l'ensemble des régions)
- ➔ La région de l'Est est celle dont les acteurs font le plus d'achat pour compléter leur propre production. En effet elle concentre à elle seule plus de 145 000 tonnes soit près de 55% du total. La région de la boucle du Mouhoun vient en dernière position avec moins de 1%.
- ➔ En générale on note une forte contribution des acteurs collectifs aussi bien dans la production, le stockage, la vente et l'achat de produits forestiers non ligneux bruts ou transformés.

- ➔ Les dix régions à elles seules totalisent un cumul de près de **45 milliards de FCFA** au titre de l'année 2023 en termes de chiffre d'affaire. La région de l'Est engrange la grande part avec un chiffre d'affaire total de 15 299 034 183 F CFA, tandis que la Boucle du Mouhoun a enregistré le chiffre d'affaire le plus faible qui est de 743 717 190 FCA.
- ➔ Les acteurs de la région des Haut-Bassins ont le plus grand revenu annuel moyen soit 7 784 948 FCFA alors que le Centre-Sud a présenté le plus faible revenu annuel moyen soit 668 562 F CFA.
- ➔ Les amendes de karité est le premier produit qui génère le plus de chiffre d'affaires en 2023. En effet, il a généré à lui seul près de **20 milliards** de F CFA pour l'ensemble des acteurs des 10 régions.
- ➔ le soubala de néré vient en deuxième position avec un chiffre d'affaire généré de plus 11 milliards de F CFA

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les filières des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) font partie des filières porteuses au Burkina Faso car ils contribuent à 43,47 % dans l'alimentation ; de 75 à 90 % à l'amélioration de la santé des populations et à 23% à la création d'emplois et de revenus (FAO,1987, stratégie nationale de promotion et de valorisation des PFNL).

À nos jours, des acteurs directs composés de producteurs/collecteurs, transformateurs et commerçants sont encadrés par des acteurs indirects (Etat, ONG, PTF, OSC) pour la promotion des PFNL qui sont valorisés et mis sur le marché tant à l'état brut que transformé au profit des consommateurs.

L'insuffisance d'information systématique permettant d'évaluer la contribution des PFNL aux revenus des ménages et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, constitue un des obstacles à la prospérité du secteur des PFNL.

Pour contribuer à orienter les prises de décision et susciter davantage le financement du domaine des PFNL, la disponibilité de données statistiques sur la production, la transformation ; la commercialisation et les revenus est une nécessité et un moyen de preuves et de plaider. C'est dans le souci de rendre disponible l'information statistique que la Direction Générale de l'Économie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC) a entrepris depuis quelques années plusieurs initiatives qui permettent de satisfaire les besoins en information statistiques à travers un dispositif de collecte et de traitement des données statistiques sur les PFNL.

Le présent rapport relatif à l'enquête 2023 est réalisé avec l'appui technique et financier du projet de gestion durable des paysages communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+). Le PGPC/REDD+ s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réduction des émissions qui permet au Burkina Faso d'amorcer la troisième phase du processus REDD+ dans lequel il est le premier pays sahélien.

Son objectif de développement est de renforcer les bonnes pratiques de gestion durable des paysages et d'améliorer l'accès aux revenus, y compris au financement climatique, pour une résilience accrue des communautés rurales dans les zones ciblées.

II. GENERALITES

2.1. Objectifs

L'objectif global de l'enquête est de contribuer à développer les filières PFNL.

De manière spécifique, il s'est agi de :

- Concevoir la méthodologie de réalisation de l'enquête dans les régions couvertes ;
- Former les points focaux sur le dispositif de collecte mis en place ;
- Réaliser la collecte des données dans les régions couvertes ;
- Traiter les données collectées ;
- Elaborer le rapport d'enquête 2023 sur les PFNL ;

2.2. Résultats attendus

En relation avec les objectifs de l'enquête, les résultats attendus sont :

- La méthodologie de réalisation de l'enquête dans les régions couvertes est conçue ;
- Les points focaux sont formés sur le dispositif de collecte mis en place ;
- La collecte des données dans les régions couvertes est réalisée ;
- Les données collectées sont traitées
- Le rapport d'enquête 2023 sur les PFNL est élaboré ;

2.3. Concepts et définitions

Acteur individuel	Une personne morale et physique qui décide de mener une activité en relation avec les PFNL.
Groupement	Désigne des associations des personnes morales et physiques qui décident de se mettre ensemble pour mener une activité dans les PFNL.
SCOOP	Société Coopérative
Enquête	Opération de collecte de donnée qui consiste à sélectionner une partie de la population cible (échantillon) et à administrer un questionnaire.
Quantité de PFNL achetés	C'est la quantité totale de PFNL achetés par les acteurs au cours de l'année d'observation.
Quantité de PFNL vendus	C'est la quantité totale de PFNL vendus par les acteurs au cours de l'année d'observation.
Quantité de PFNL stockés	C'est la quantité totale de PFNL stockés par les acteurs à la fin de l'année d'observation.

Quantité de PFNL produits	C'est la quantité totale de PFNL produits par les acteurs au cours de l'année d'observation.
Quantité collectée	C'est la quantité totale de PFNL collectée par les acteurs au cours de l'année d'observation.
Échantillon	Désigne une partie de la population concernée par l'étude.
Échantillonnage	C'est la méthodologie de choix de l'échantillon et d'estimation des informations recherchées.

2.4. Sigles et abréviations

PFNL	Produit forestier non ligneux
DGEVCC	Direction générale de l'économie verte et du changement climatique.
Population	Désigne le public cible, l'ensemble des exploitants des PFNL des régions d'études.
S_{n-1}^2	La variance corrigée du paramètre que l'on veut estimer.
SAS	Sondage aléatoire simple
Deff	Effet de sondage, qui permet d'ajuster la taille de l'échantillon pour garder un même niveau de précision que dans le SAS
IFU	Identifiant fiscal unique
S_{m-1}^2	La variance corrigée des totaux des variables d'intérêts

2.5. Couverture géographique

L'enquête a une représentativité régionale. Les zones couvertes par la présente enquête sont les régions du Centre-Est, Centre-Nord, Nord, Sud-Ouest, Centre-Sud, Boucle du Mouhoun, cascades, Haut-Bassins, Est et Centre-Ouest.

2.6. Population cible

La population statistique de l'enquête est constituée des acteurs de PFNL composés de groupements paysans, les associations paysannes, les entreprises individuelles et les établissements privés. Ils ont été regroupés en deux grands groupes à savoir les groupements et les acteurs individuels.

L'unité statistique est le groupement ou l'acteur individuel. L'unité d'observation est aussi l'acteur individuel ou le groupement.

III. Méthodologique de l'enquête sur les PFNL 2023 (échantillonnage)

3.1. Choix des unités primaires (UP)

Pour permettre la comparabilité des données entre les régions, il a été retenu d'avoir la même méthode de production des données. Ainsi, pour toutes les régions, il a été retenu de faire un sondage aléatoire à deux degrés. Le niveau de représentativité ou de précision des données est régional. Au premier degré, on tire les unités primaires qui sont les communes.

Figure 1: Algorithme de tirage de l'échantillon des Unité Primaires (UP)

```

1  Encoding: UTF-8.
2
3  * Assistant d'échantillonnage.
4  CSPLAN SAMPLE
5  DATASET DECLARE
6  CSSELECT
7
8  /PLAN FILE='C:\Users\HP\Desktop\TREE_AID_2023\plan2023.csplan2.csplan'
9  /PLANVARS SAMPLEWEIGHT=SampleWeight_Final_
10 /PRINT PLAN
11 /DESIGN STRATA=CODE_PROVINCE CODE_TYPE_first
12 /METHOD TYPE=SAMPLE_WOR ESTIMATION=DEFAULT
13 /SIZE VALUE=1
14 /STAGEVARS INCLPROB(InclusionProbability_1_) CUMWEIGHT(SampleWeightCumulative_1_)
15 DATASET DECLARE t2.
16 CSSELECT
17 /PLAN FILE='C:\Users\HP\Desktop\TREE_AID_2023\plan2023.csplan2.csplan'
18 /CRITERIA STAGES=1 SEED=RANDOM
19 /CLASSMISSING EXCLUDE
20 /SAMPLEFILE OUTFILE='t2'
21 /PRINT SELECTION.
  
```

Tableau 1: Listes des unités primaires tirées

RÉGION	PROVINCE	COMMUNE
CENTRE NORD	BAM	KONGOUSSE
CENTRE NORD	NAMENTENGA	BOULSA
CENTRE NORD	NAMENTENGA	ZEGUEDEGUIN
CENTRE NORD	SANMATENGA	KAYA
NORD	PASSORE	YAKO
NORD	YATENGA	OUAHIGOUYA

RÉGION	PROVINCE	COMMUNE
NORD	LOROUM	SOLLE
NORD	ZONDOMA	GOURCY
NORD	ZONDOMA	BASSI
BOUCLE DU MOUHOUN	BALE	SIBY
BOUCLE DU MOUHOUN	BANWA	KOUKA
BOUCLE DU MOUHOUN	KOSSI	SONO
BOUCLE DU MOUHOUN	MOUHOUN	BONDOKUY
BOUCLE DU MOUHOUN	MOUHOUN	DEDOUGOU
BOUCLE DU MOUHOUN	MOUHOUN	SAFANE
BOUCLE DU MOUHOUN	NAYALA	GOSSINA
BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	LANFIERA
CASCADES	COMOE	BANFORA
CASCADES	COMOE	MANGODARA
CASCADES	COMOE	TIEFORA
CASCADES	LERABA	DOUNA
CASCADES	LERABA	LOUMANA
CASCADES	LERABA	SINDOU
CENTRE EST	BOULGOU	KOMTOEGA
CENTRE EST	BOULGOU	NIAOGO
CENTRE EST	BOULGOU	TENKODOGO
CENTRE EST	KOULPELOGO	OUARGAYE
CENTRE EST	KOULPELOGO	SOUDOUGUI
CENTRE EST	KOULPELOGO	YONDE
CENTRE EST	KOURITENGA	GOUNGHIN
CENTRE EST	KOURITENGA	KOUELA
CENTRE EST	KOURITENGA	TENSOBENTENGA
CENTRE OUEST	BOULKIEMDE	KOUDOUGOU

RÉGION	PROVINCE	COMMUNE
CENTRE OUEST	BOULKIEMDE	NANORO
CENTRE OUEST	BOULKIEMDE	SABOU
CENTRE OUEST	SANGUIE	KYON
CENTRE OUEST	SANGUIE	ZAWARA
CENTRE OUEST	SISSILI	BIEHA
CENTRE OUEST	SISSILI	BOURA
CENTRE OUEST	ZIRO	BOUGNOUNOU
CENTRE OUEST	ZIRO	DALO
CENTRE SUD	BAZEGA	DOULOUGOU
CENTRE SUD	BAZEGA	TOECE
CENTRE SUD	NAHOURI	GUIARO
CENTRE SUD	NAHOURI	TIEBELE
CENTRE SUD	NAHOURI	ZIOU
CENTRE SUD	ZOUNDWEOGO	BINDE
CENTRE SUD	ZOUNDWEOGO	MANGA
CENTRE SUD	ZOUNDWEOGO	NOBERE
EST	GNAGNA	PIELA
EST	GNAGNA	BILANGA
EST	GOURMA	DIABO
EST	GOURMA	FADA NGOURMA
EST	KOMANDJARI	FOUTOURI
EST	KOMANDJARI	GAYERI
EST	KOMPIENGA	KOMPIENGA
EST	KOMPIENGA	PAMA
EST	TAPOA	TANSARGA
HAUTS BASSINS	HOUET	BOBO DIOULASSO
HAUTS BASSINS	HOUET	KARANKASSOSAMBLA

RÉGION	PROVINCE	COMMUNE
HAUTS BASSINS	HOUET	KARANKASSOVIGUE
HAUTS BASSINS	KENEDOUGOU	KAYAN
HAUTS BASSINS	KENEDOUGOU	KOURINION
HAUTS BASSINS	KENEDOUGOU	SINDO
HAUTS BASSINS	TUY	HOUNDE
HAUTS BASSINS	TUY	KOTI
HAUTS BASSINS	TUY	KOUMBIA
SUD OUEST	BOUGOURIBA	BONDIGUI
SUD OUEST	BOUGOURIBA	TIANKOURA
SUD OUEST	IOBA	GUEGUERE
SUD OUEST	IOBA	ORONKUA
SUD OUEST	NOUMBIEL	LEGMOIN
SUD OUEST	NOUMBIEL	MIDEBDO
SUD OUEST	PONI	GAOUA
SUD OUEST	PONI	MALBA
SUD OUEST	PONI	PERIGNAN

3.2. Calcul de la taille de l'échantillon

La taille minimale de l'échantillon se calcule à l'aide de la formule suivante :

$$n = \frac{NZ_{\alpha}^2 S_{n-1}^2}{N(d_1 \bar{y})^2 + Z_{\alpha}^2 * S_{n-1}^2} * \frac{Deff}{r}$$

Dans cette formule, « n » est la taille minimale de l'échantillon. d1 représente la marge d'erreur elle est de 10% et cela permet d'assurer une bonne qualité des données. Z_{α} représente le quantile d'ordre $1-\alpha/2$ de la loi normale centré réduite. Le niveau de confiance fixé étant de 95% alors on a $Z_{\alpha}=1,96$.

« α » est le risque d'erreur que l'on commet dans l'estimation.

N représente la taille totale des acteurs de la région concernée ; y et \bar{y} représentent respectivement la variable d'intérêt et la moyenne de la variable de la variable d'intérêt. Deff représente l'effet de sondage, c'est à dire le facteur qui permet de passer du sondage aléatoire simple au sondage à deux degrés tout en conservant la précision de 20% et r représente le taux de réponse et permet de prendre en compte les effets

des refus de répondre par certains acteurs (environ 5%). En consultant les enquêtes annuelles de la DGEVCC on peut trouver $Deff=1,2$; $r=98\%$; S_{n-1}^2 désigne la variance corrigée de la variable d'intérêt dans l'échantillon. En appliquant la formule précédente la taille de l'échantillon dans le tableau suivant :

Tableau 2: Taille de l'échantillon selon la région

RÉGION	ATENDUE
BOUCLE DU MOUHOUN	180
CENTRE EST	180
CENTRE NORD	80
CENTRE OUEST	180
CENTRE SUD	160
EST	180
HAUTS-BASSINS	180
NORD	100
SUD OUEST	180
CASCADES	120
ENSEMBLE	1540

3.3. Calcul des estimateurs

Notation générale :

H représente la commune, $H= 1, 2, \dots, h$

$i=$, représente le numéro de l'individu

j représente le type d'acteur (producteur individuel, groupement) ; $j=1,2, \dots, p$

M représente le nombre total de communes de la région concernée

Soit m le nombre total de communes tirées dans chaque région

N_h est le nombre total d'acteurs dans chaque commune

N_{hj} représente le nombre total d'acteurs de type j dans la commune H

n_{hj} représente le nombre total d'acteurs de type j dans chaque commune

n_h le nombre total d'acteurs sélectionnés dans chaque commune soient :

$$n_h = \sum_{j=1}^p n_{hj}$$

$$N_h = \sum_{j=1}^p N_{hj}$$

Le plan de sondage sélectionne, au degré 1 (premier niveau de tirage), **m** communes dans chaque région.

Au degré 2, on tire n_{hj} acteurs de type j dans chaque commune sélectionnée. On note Y_{hji} est une observation de la variable d'intérêt provenant de l'individu i de type j et provenant commune h.

l'allocation de la taille de l'échantillon entre commune et dans chaque commune se fait proportionnellement à la taille (N_h et N_{hj}) de telle sorte que chaque individu ait une probabilité égale d'inclusion.

3.3.1. Estimateur de la moyenne et du total dans chaque commune et par type d'acteur

Soit \overline{Y}_{hj} et T_{hj} la moyenne et le total de la variable d'intérêt pour chaque type d'acteur et dans chaque commune.

$$\overline{Y}_{hj} = \frac{1}{n_{hj}} \sum_{i=1}^{n_{hj}} Y_{hji} \quad \text{et} \quad T_{hj} = N_{hj} * \overline{Y}_{hj}$$

3.3.2. Estimateur de la moyenne et du total dans chaque commune

Soit \overline{Y}_h et T_h la moyenne et le total de la variable d'intérêt pour chaque type d'acteur et dans chaque commune.

$$\overline{Y}_h = \frac{\sum_{j \in h} N_{hj} * \overline{Y}_{hj}}{N_h}$$

$$T_h = \sum_{j \in h} N_{hj} * \overline{Y}_{hj}$$

3.3.3. Estimateur du total et de la moyenne dans chaque région

Soit T et \overline{Y} respectivement le total et la moyenne de la variable d'intérêt dans la région

$$T = \frac{M}{m} \sum_{h=1}^m T_h$$

$$\overline{Y} = \frac{T}{N} \quad \text{avec} \quad N = \frac{M}{m} \sum_{h=1}^m N_h$$

3.4. Calcul de la précision des estimateurs par intervalle de confiance

Connaitre la qualité des données produite est importante pour leur utilisation et la comparabilité avec les données des antérieurs. Le niveau de confiance fixé étant de 90% alors on a $Z_{\alpha} = 1,64$.

3.4.1. L'estimateur de la variance de l'estimateur du total de la variable d'intérêt Y

$$\hat{V}(\hat{T}) = M^2(1 - f_m) * \frac{S_{m-1}^2}{m} + \frac{M}{m} \sum_{h=1}^m N_h^2 \sum_{j \in h} N_{hj}^2 (1 - f_{hj}) * \frac{S_{hj}^2}{n_{hj}}$$

3.4.2. L'estimateur de la variance de l'estimateur de la moyenne de la variable d'intérêt Y

$$\hat{V}(\hat{\overline{Y}}) = (1 - f_m) * \frac{S_{m-1}^2}{m} + \frac{M}{m} \sum_{h=1}^m \frac{N_h^2}{N^2} \sum_{j \in h} \left(\frac{N_{hj}}{N_h} \right)^2 (1 - f_{hj}) * \frac{S_{hj}^2}{n_{hj}}$$

3.4.3. L'intervalle de confiance à 95%, du total de la variable d'intérêt Y

$$IC_{90\%} = \left[T - 1,96 \sqrt{M^2(1-f_m)\frac{S_{m-1}^2}{m} + \frac{M}{m} \sum_{h=1}^m N_h^2 \sum_{j \in h}^p N_{hj}^2 (1-f_{hj})\frac{S_{hj}^2}{n_{hj}}}; T + 1,96 \sqrt{M^2(1-f_m)\frac{S_{m-1}^2}{m} + \frac{M}{m} \sum_{h=1}^m N_h^2 \sum_{j \in h}^p N_{hj}^2 (1-f_{hj})\frac{S_{hj}^2}{n_{hj}}} \right]$$

3.4.4. L'intervalle de confiance à 95%, de la moyenne de la variable d'intérêt Y

$$IC_{90\%} = \left[\bar{Y} - 1,96 \sqrt{(1-f_m)\frac{S_{m-1}^2}{m} + \frac{M}{m} \sum_{h=1}^m \frac{N_h^2}{N^2} \sum_{j \in h}^p \frac{N_{hj}^2}{N_{hj}^2} (1-f_{hj})\frac{S_{hj}^2}{n_{hj}}}; \bar{Y} + 1,96 \sqrt{(1-f_m)\frac{S_{m-1}^2}{m} + \frac{M}{m} \sum_{h=1}^m \frac{N_h^2}{N^2} \sum_{j \in h}^p \frac{N_{hj}^2}{N_{hj}^2} (1-f_{hj})\frac{S_{hj}^2}{n_{hj}}} \right]$$

3.5. . Dispositif et support de collecte.

Le dispositif se décompose en trois composantes à savoir :

- Les ressources humaines
- Les outils de collecte de données
- Les outils de traitement de données

3.5.1. Les ressources humaines

Les ressources humaines sont composées :

- De l'équipe centrale de conception
- Des superviseurs régionaux
- Des contrôleurs régionaux
- Des enquêteurs départementaux

L'équipe de conception est constituée du personnel de la DGEVCC, son rôle est :

- L'élaboration de la méthodologie de l'enquête, notamment le plan de sondage ;
- L'élaboration des questionnaires d'enquête ;
- L'élaboration des manuels de contrôleur et superviseurs,
- L'élaboration des fiches de recensement ;
- La conception de l'application mobile de collecte de données (CSPRO) ;
- La formation du personnel ;
- La supervision générale de l'opération de collecte ;
- L'apurement et l'analyse des données ;
- L'élaboration du rapport d'enquête ou de la matrice de données.

Les superviseurs régionaux sont les points focaux régionaux de l'économie verte et du changement climatique. il existe un pour chaque région. Les superviseurs ont la charge de la coordination technique et

administrative des opérations de terrain. Ils facilitent le travail des équipes sur le terrain. Ils mènent les entretiens avec les autorités administratives pour assurer le bon déroulement de l'opération. Ils réceptionnent les données sur leurs smartphones, les vérifient et les transmettent dans la plateforme ou dans le serveur CSWEB.

Les contrôleurs sont les points focaux provinciaux de l'économie verte et du changement climatique. Il existe un par province et couvre le territoire provincial. Ils sont chargés entre autres de :

- ✓ Surveiller, contrôler et guider le travail des enquêteurs dans les zones qui leur sont confiées. Ils parcourent obligatoirement tous les formulaires sur les tablettes de ses enquêteurs, effectuent systématiquement une contre-enquête en cas de remplissage douteux. La lecture et la correction de toutes les données collectées pour les sections d'un formulaire doivent être effectuées par le contrôleur avant le passage à un autre formulaire. En cas de défaillance, le contrôleur peut être remplacé sous conseil du superviseur régional ou par un constat des superviseurs centraux sur décision de la Direction de la Promotion et de la Valorisation des PFNL
- ✓ Assister les enquêteurs en difficulté dans la collecte ;
- ✓ Vérifier que les instructions et les observations mentionnées lors des précédents passages des missions de supervision ou de contrôle sont prises en compte par l'enquêteur ;
- ✓ Signaler au superviseur régional toutes difficultés rencontrées sur le terrain que le contrôleur n'est pas en mesure de résoudre ;
- ✓ Rédiger un rapport adressé au superviseur régional qui fera la synthèse des activités à l'attention du Directeur Régional de l'Environnement et de la DPV-PFNL;
- ✓ Veiller à la correction des incohérences signalées dans les données collectées par les enquêteurs et envoyer au serveur .

Les enquêteurs sont les points focaux départementaux de l'économie verte et du changement climatique. Le succès de toute enquête dépend de l'aptitude de l'enquêteur à collecter des informations précises provenant des unités statistiques interrogées. C'est la personne chargée de collecter les informations nécessaires au remplissage des fiches d'enquête. L'enquêteur travaille sous l'assistance d'un contrôleur et d'un superviseur.

Le rôle de l'enquêteur comprend les tâches suivantes :

- i) Dénombrer tous les acteurs de PFNL selon les instructions données par le contrôleur ;
- ii) Transférer les données du dénombrement au contrôleur pour l'échantillonnage ;
- iii) Recevoir du contrôleur, l'échantillon à enquêter ;
- iv) Procéder aux entretiens auprès de l'ensemble des acteurs tirés ;
- v) Vérifier la complétude des données suivi de correction d'éventuelles erreurs avant de quitter la zone;

- vi) Transférer les données collectées auprès des acteurs échantillons au contrôleur ;
- vii) Prendre soin de l'ensemble du matériel de l'enquête à lui confier.

3.5.2. Les outils de collecte

Les outils utilisés pour la collecte de données sont :

- le questionnaire de l'enquête (fiche numérique)
- les fiches de recensements des acteurs (fiche numérique)
- le manuel pour les contrôleurs (guide, fichier numérique)
- le manuel de l'enquêteur (guide, fichier numérique)
- les smartphones
- l'application mobile de collecte, développée sur CSPRO et hébergée dans le domaine www.dgevcc-bf.com

Un questionnaire d'enquête et deux fiches de recensement ont été élaborés et administrés à la population cible de l'enquête. Ils ont été conçus en adéquation avec les objectifs et doivent permettre de collecter les informations touchant tous les produits statistiques attendus. Le questionnaire est subdivisé en quatre sections que sont :

- ***SECTION_A INFORMATIONS GENERALES***
- ***SECTION_B CARACTERISTIQUES DU REpondant***
- ***SECTION_C CARACTERISATION DE L'ACTEUR PFNL***
- ***SECTION_D_COLLECTE DE PRODUIT BRUT***
- ***SECTION_E_TRANSFORMATION DE PFNL***

Les manuels contrôleur et enquêteur sont des guides contenant des instructions indiquant les tâches et comment les réaliser ; ceci dans le but d'une plus grande efficacité et d'une fiabilité des données collectées.

L'application mobile est développée sur CSPRO et est logée dans le serveur CSWEB ou sur la plateforme www.dgevcc-bf.com. Pour les besoins de l'enquête elle est déployée dans les smartphones des enquêteurs, des contrôleurs et des superviseurs.

Figure 2:Tableau 3: Vue des données téléchargées sur la plateforme avec le logiciel cspro7.7

00000030311110111011002100000000000004

ACTEUR

Code agent	Code region	Code province	Code commune	Code secteur/village	Milieu	Code Acteur
1	3	CENTRE: 3	KADIOGO: 11	ARRONDISSEMENT 1: 1101	1101002	Urbain: 1 4

A. INFORMATIONS GENERALES

Coordonnées GPS	Longitude	Latitude	Altitude	Précision	Nombre de satellites	Nom agent enquêteur	Nom contrôleur	Code contrôleur	Nom superviseur régional	Code superviseur régional	Heure de début
1	Prendre plus tard: 3					Zoma Lamine	ZONGO	8		9	1421

B. CARACTERISTIQUES DU RESPONSABLE

Nom de l'acteur	Sexe du responsable	Age du responsable	Sait lire dans une langue quelconque	Sait écrire dans une langue quelconque	Niveau d'instruction du responsable	Contact du responsable	Contact du i
1	BADO Marc	Masculin: 1	32	Oui: 1	Oui: 1	Secondaire: 3	55156120 51236928

C. CARACTERISATION DE L'ACTEUR PFNL

Êtes-vous identifié par IFU ?	Êtes-vous identifié par Registre de commerce ?	Êtes-vous identifié par le Ministère de l'environnement ?	Êtes-vous identifié par la Mairie ?	Type d'acteur	Année de début des activit
1	Oui: 1	Oui: 1	Oui: 1	Oui: 1	Acteur individuel: 1 2018

D. ACTIVITES COMMERCIALES

Code produit	Libellé produit	Type de produit	Ce produit est-il collecté ?	Ce produit est-il payé et revendu à l'état ?	Ce produit est-il transformé à votre niveau ?	Quelle est la quantité
1						
2						
3	Graines de baobab: 205	Graines de baobab	Brut: 1	Oui: 1	Oui: 1	125
4						
5	Amandes de balantes: 301	Amandes de balantes	Brut: 1	Oui: 1	Oui: 1	125
6	Calices de kapok sec: 400	Calices de kapok sec	Brut: 1	Oui: 1	Oui: 1	95
7						
8	Feuilles fraîches de moringa: 500	Feuilles fraîches de moringa	Brut: 1	Oui: 1	Oui: 1	450
9						
10	Graines de néré: 601	Graines de néré	Brut: 1	Oui: 1	Oui: 1	235

3.5.3. Les outils de traitement des données

Le logiciel Statistical Package for Social Sciences « SPSS » est utilisé pour l’apurement, la tabulation et l’analyse de données.

L’apurement est une succession de procédures qui permettent d’établir les cohérences entre les variables du questionnaire. Il se déroule en 4 phases à savoir :

- l’écriture des programmes de signalement ;
- l’exécution du programme pour établir les listings d’erreurs possibles ;
- la fouille des questionnaires et la vérification des informations contenues sur le support ;
- l’écriture et l’exécution du programme de correction des lignes concernées.

À l’issue de l’apurement des données, l’exploitation des bases de données permet la production des tableaux et graphiques en cohérence avec les objectifs de la collecte de données. Elle permet d’obtenir des tableaux portant sur les thématiques d’analyses diverses.

3.6. Formation des enquêteurs et résultats de la collecte de données

La formation des acteurs de la collecte de données est importante pour la réussite de l’opération. Ainsi la DGEVCC a réalisé une séance de formation par région au profit des enquêteurs, des contrôleurs et des superviseurs. Au cours des formations l’équipe technique a fait :

- une présentation de la méthodologie de l’enquête ;
- une présentation des outils de collectes ;
- des travaux de groupe pour l’utilisation de l’application mobile de collecte ;

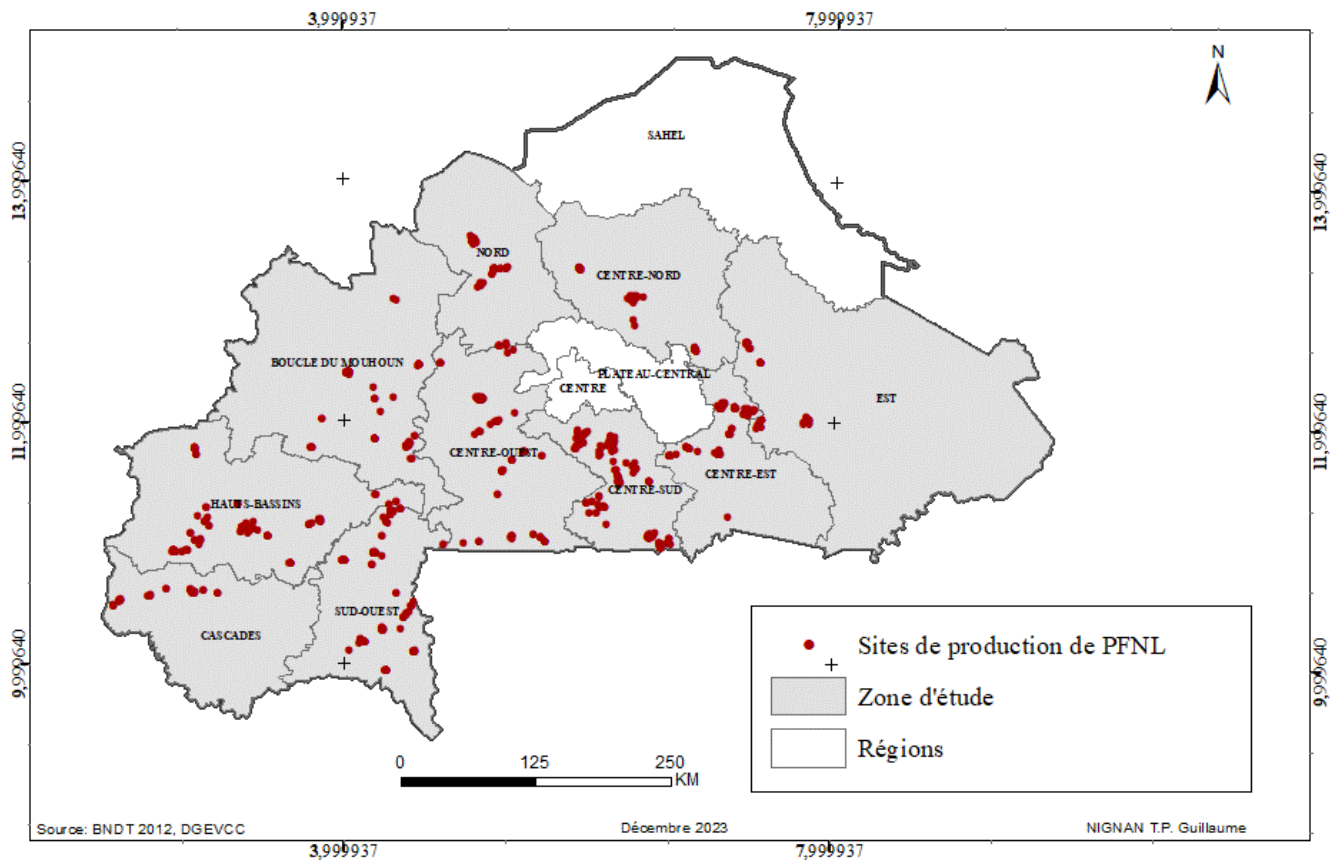
➤ des séances plénières de questions/ réponses pour aplanir les points d’appréhension.

À l’issue des séances de formations les acteurs ont pu débiter la collecte terrain selon les instructions des contrôleurs.

IV. Résultat de l’enquête

L’enquête a concerné 1151 acteurs repartis dans les dix (10) régions selon la carte ci après.

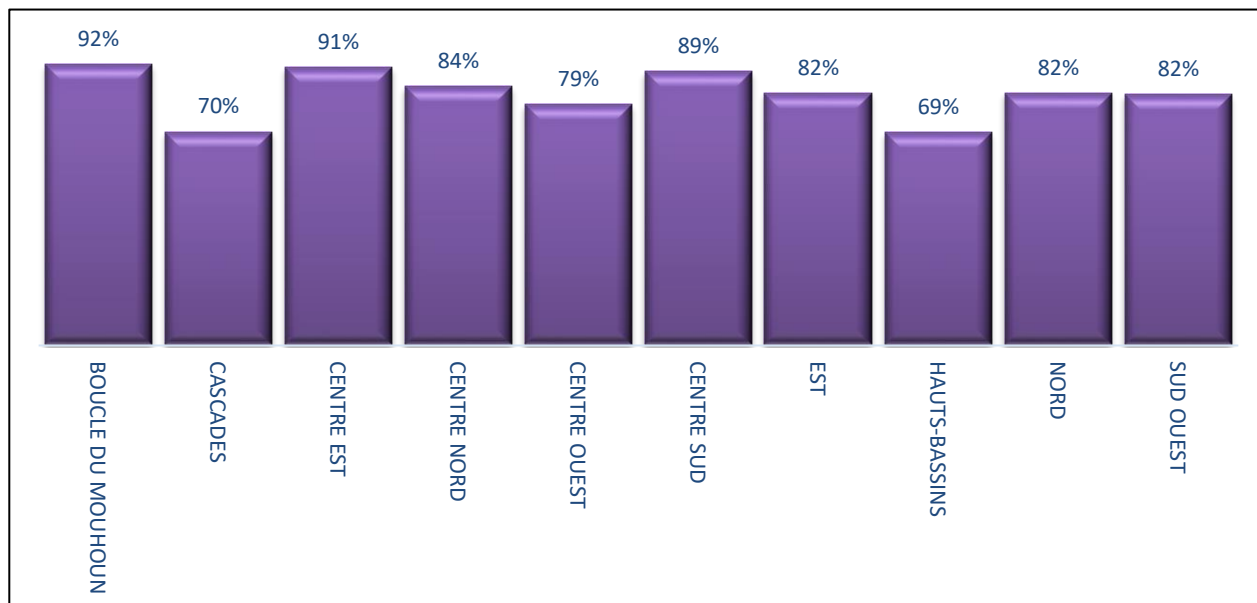
CARTE 1: Répartition des acteurs enquêtés selon la région



À l’issue du traitement des données sur la production, la commercialisation, la transformation, les prix et les chiffres d’affaires ont été consolidés dans tableaux joint en annexe.

4.1. Caractéristiques des acteurs PFNL

Figure 3: Proportion de responsables de sexe féminin selon la région en 2023

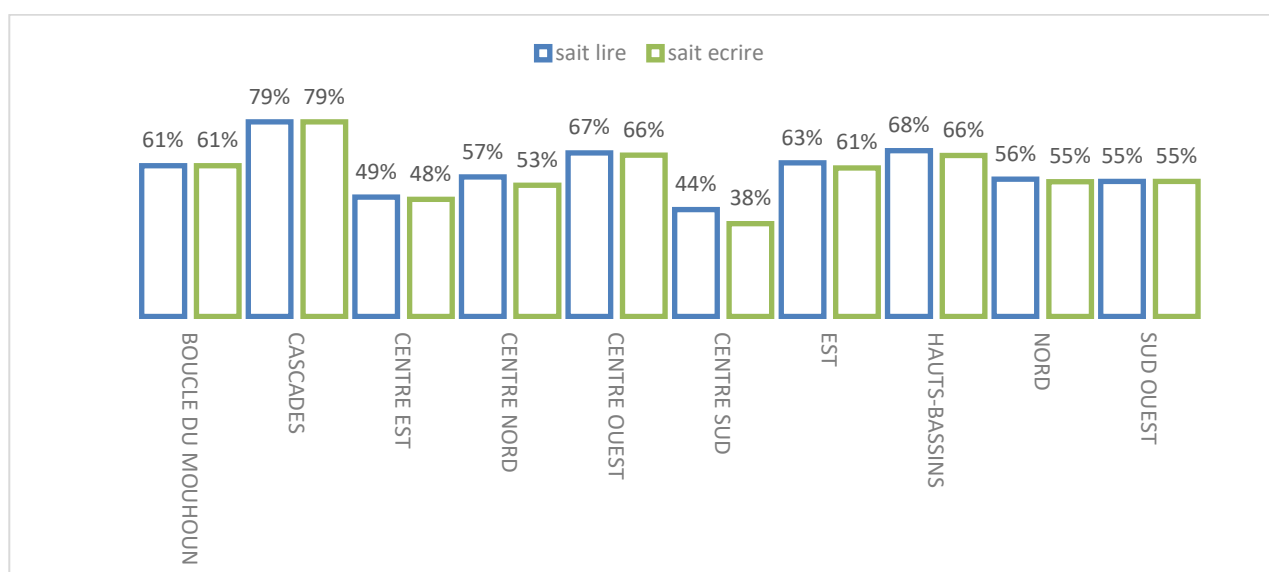


Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

De manière générale les responsables des acteurs PFNL sont essentiellement de sexe féminin. La région de la Boucle du Mouhoun a le taux le plus élevé soit 92% et les Hauts Bassins le plus faible taux soit 69%. Cela pourrait s'expliquer par le fait que :

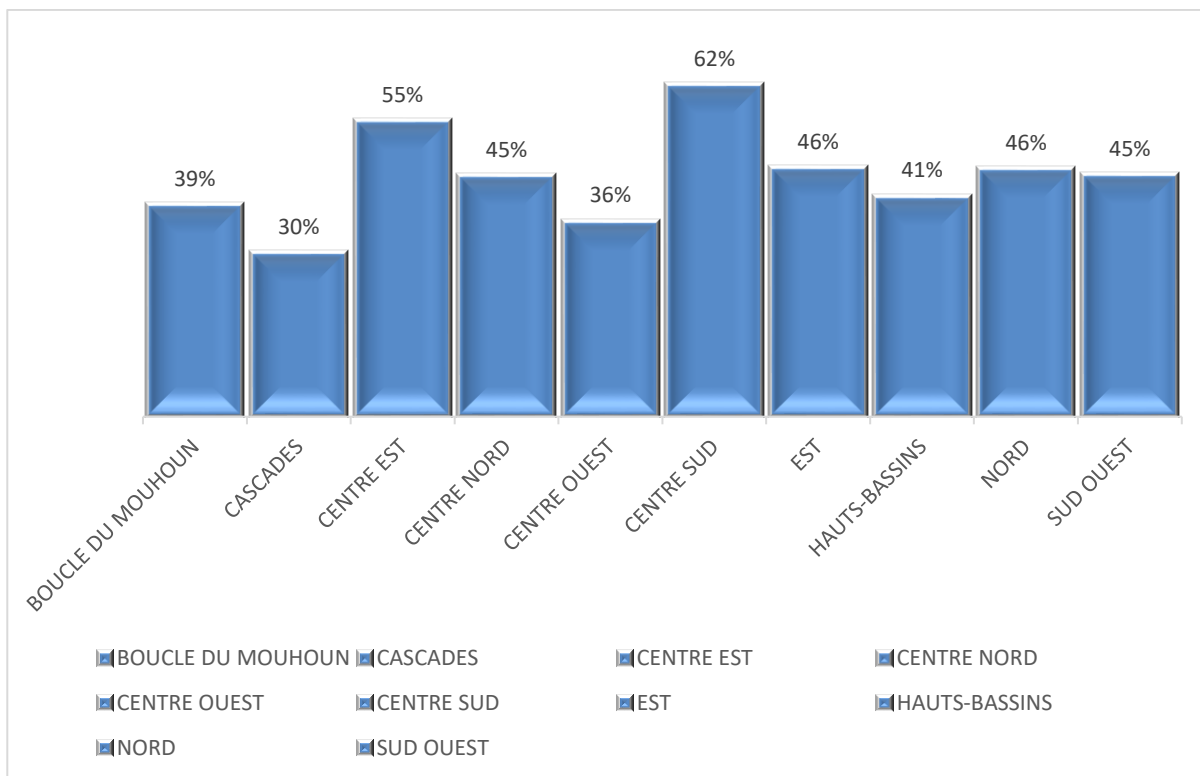
- + Les PFNL sont essentiellement exploités en majorité par les femmes ;
- + La majorité des entreprises semi-modernes de PFNL dans les Hauts Bassins sont créées et dirigées par les hommes ;
- + L'entreprenariat dans le domaine des PFNL est moins développé dans la région de la Boucle du Mouhoun.

Figure 2: proportion de responsables sachant lire ou écrire dans une langue quelconque selon la région en 2023 (%)



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 4: proportion des responsables sans niveau d'instruction selon la région en 2023 (%)



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Le niveau d’alphabétisation des responsables des PFNL est acceptable de manière générale. Le fort taux d’alphabétisation est enregistré dans la région des cascades soit 79%, tandis que les régions du centre sud et du Centre-Est enregistrent les plus faibles taux avec moins de 50%.

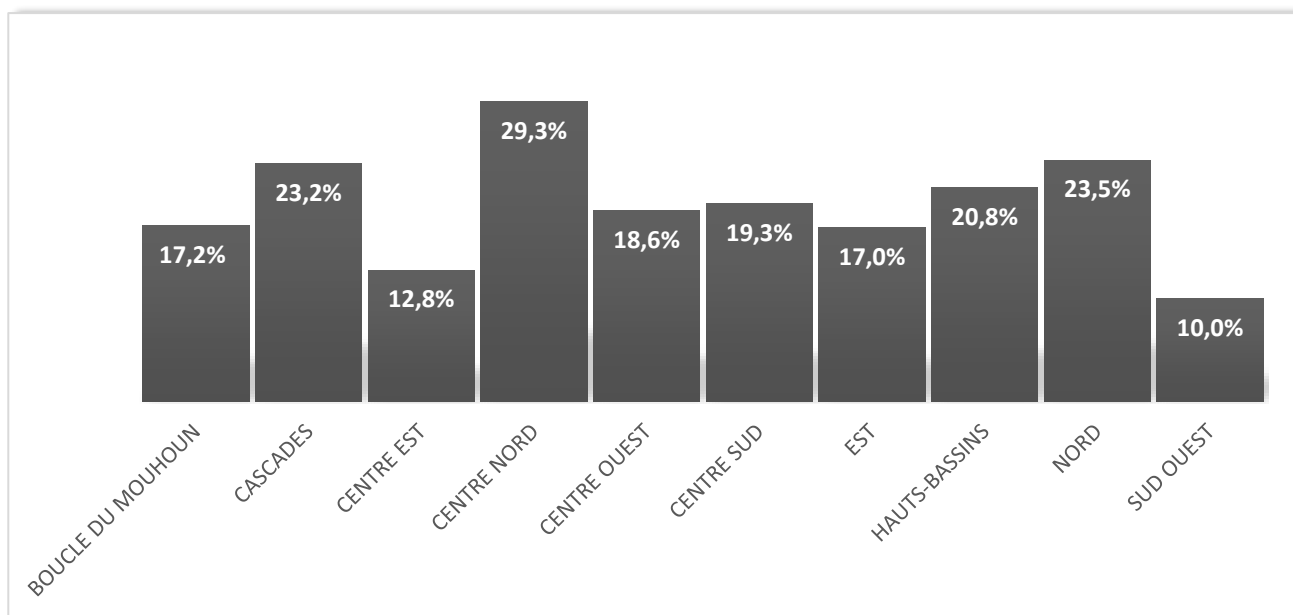
La proportion des responsables des entreprises individuelles ou collectives sans niveau d’instruction est moins élevée de manière globale (homogène) sauf les régions du Centre-Sud et du Centre-Est qui enregistrent des taux élevés, respectivement 62% et 55%.

Cet état de fait pourrait avoir des conséquences négatives sur l’entrepreneuriat des PFNL qui est très dynamique. Cela joue sur le niveau d’innovation et de créativité pour avoir des produits compétitifs. Il faut alors continuer à renforcer les capacités des acteurs sur les divers thématiques :

- ✚ Sensibiliser les acteurs sur l’importance de l’instruction sur la durabilité de leurs entreprises ;
- ✚ Créer des cours du soir pour adultes ;
- ✚ Soutenir les frais de scolarités des acteurs des PFNL en cours soir.

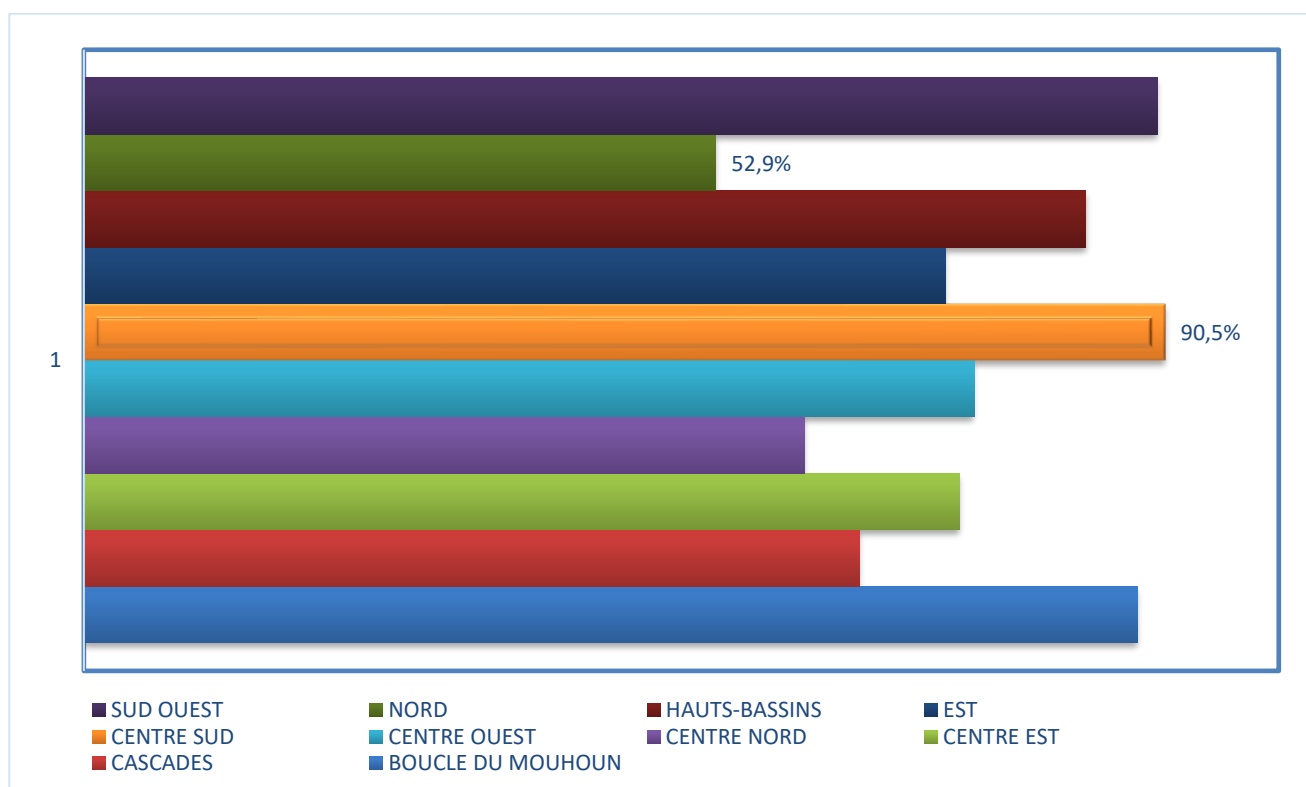
4.2. Situation des Échanges

Figure 5: Proportion des acteurs possédant un numéro IFU (%) en 2023



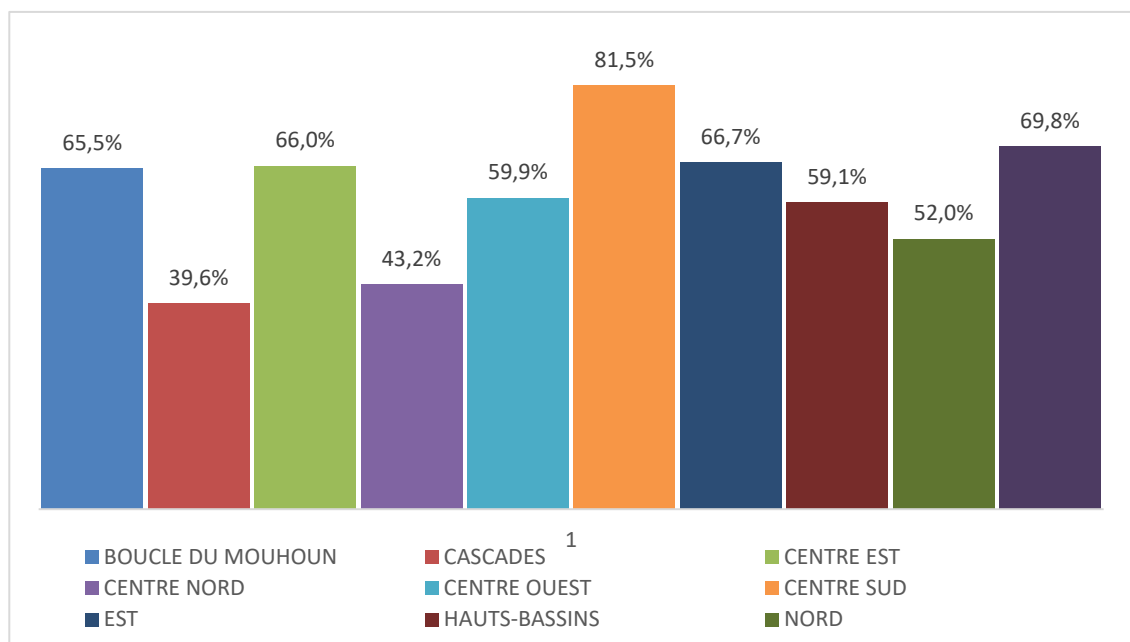
Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 6: Proportion des acteurs ne dépassant pas leur province pour s'approvisionner en matière première (%) en 2023



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 7: Proportion des acteurs ne dépassant pas leur province pour vendre leurs produits (%) en 2023



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Une très faible proportion des entreprises de PFNL (SCOOP, association, groupement et acteur individuel) possède un numéro IFU. La région du Centre-Nord a le plus fort taux soit près de 29,3%. Celle du Sud-Ouest reste à la traine avec un taux de moins de 10%. Une moyenne générale de 19% est observée dans les 10 régions enquêtées.

Pour ce qui est de l’approvisionnement en matière première pour leurs activités de transformation et de vente de produits finis ou semi-finis, la majorité des acteurs des régions concernées ne sortent pas hors de leur province pour le faire. Cela pourrait se justifier par l’abondance de la ressource forestière dans les régions concernées.

La région du Centre-Sud présente la plus forte proportion soit 90,5%, tandis que celle du Nord enregistre le plus faible taux qui est de 52,9%.

Les faibles proportions dans certaines régions pourraient s’expliquer par la situation sécuritaire ou la pression anthropique sur les ressources forestières.

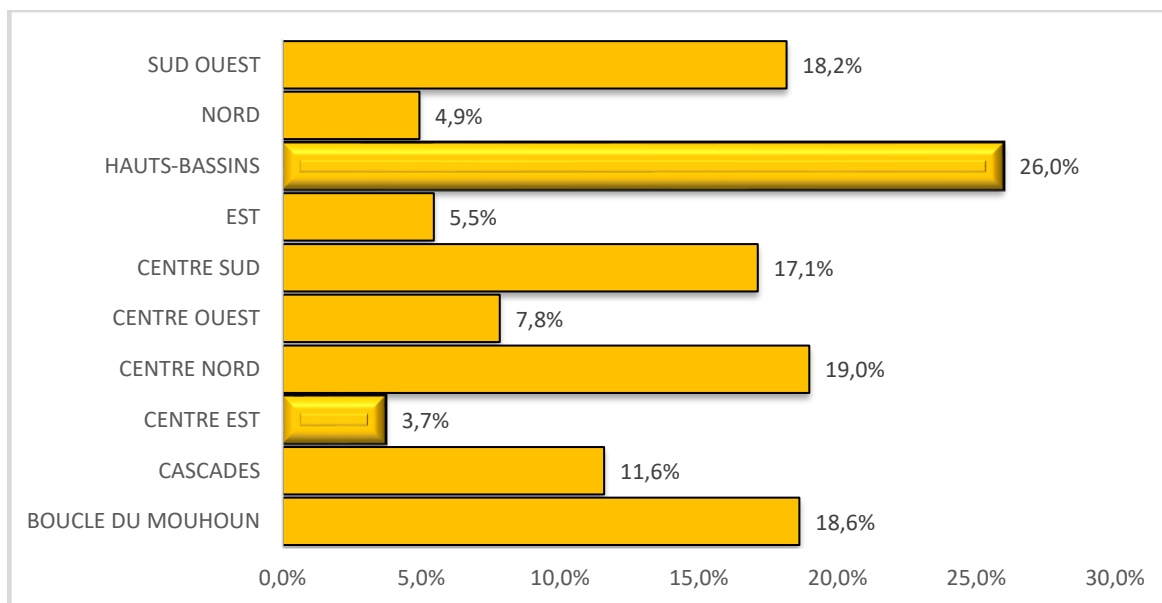
La majorité des entreprises de PFNL trouvent leurs clients tout au plus dans leur province d’origine. A l’exception des acteurs de la région des Cascades et du Centre-Nord qui présentent de faible taux respectivement 39,6% et 43,2%.

Les fortes proportions dans certaines régions pourraient se justifier par la consommation de PFNL transformés dans leur province d’origine.

En ce qui concerne les régions des Cascades et du Centre-Nord, les faibles taux pourraient se justifier par la taille de leurs entreprises de PFNL, la quantité de production et leur système marketing qui leur permettent de vendre au-delà de leur province d’origines.

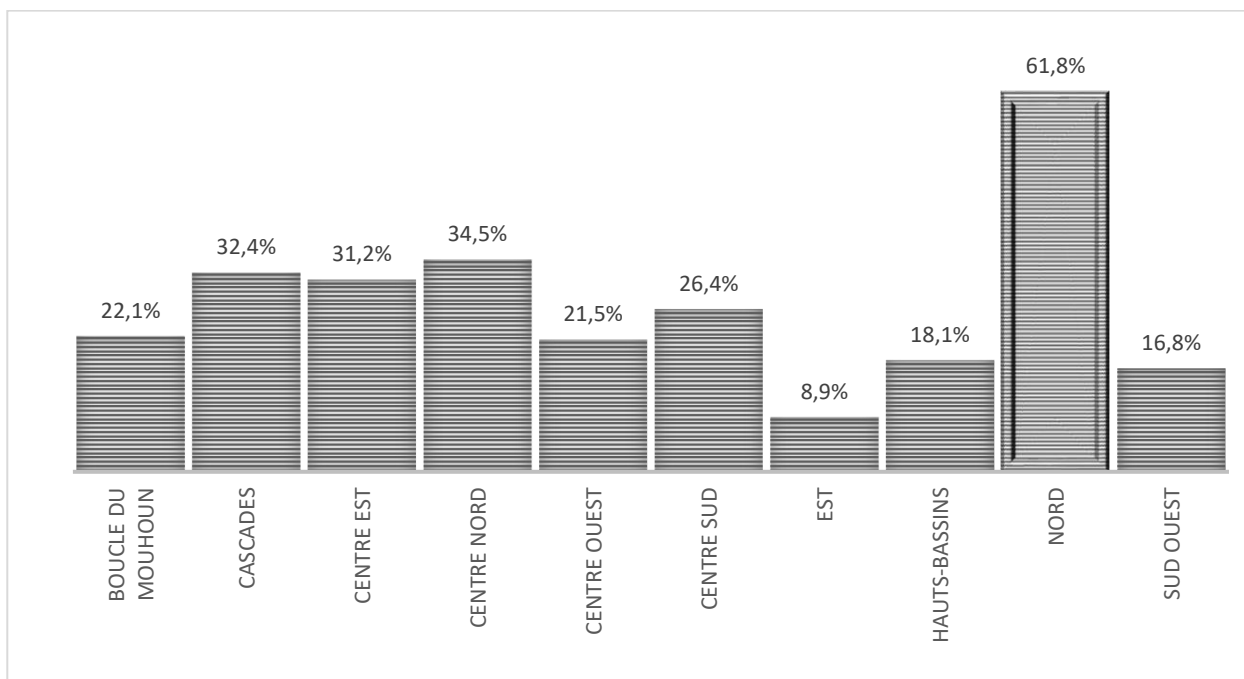
4.3. Qualité des produits

Figure 8: Proportion des acteurs disposant d'au moins un certificat pour leurs produits en 2023



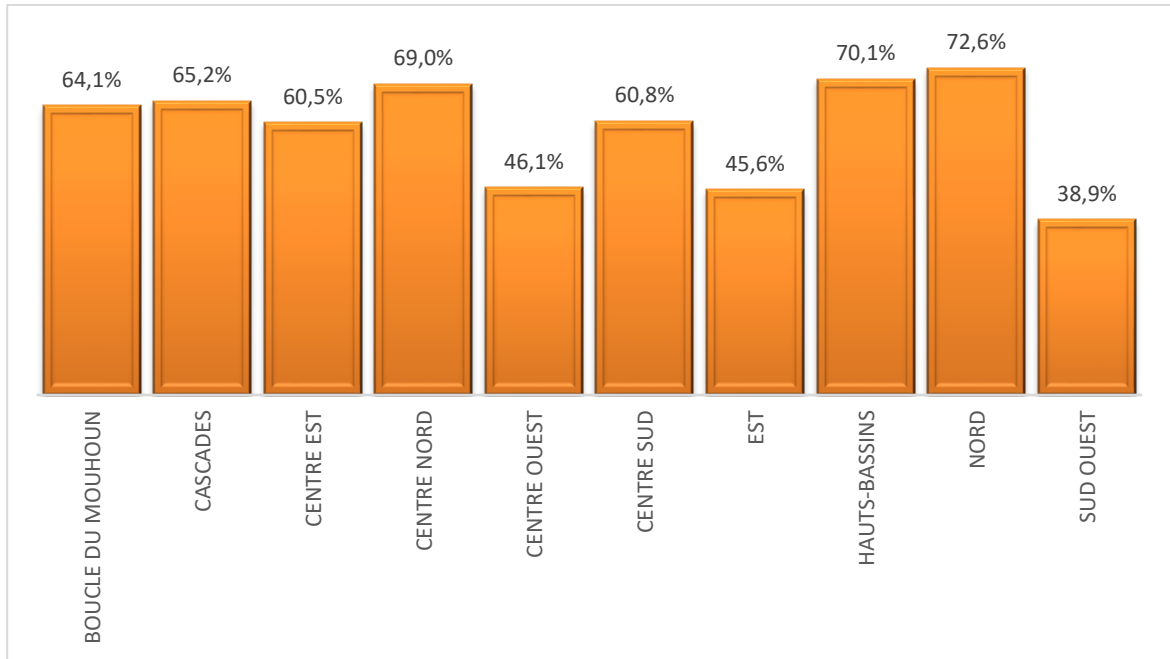
Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 9: Proportion des acteurs connaissant l'existence de l'ABNORM en 2023 (%)



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 10: Proportion des acteurs en règle par rapport à la loi OHADA en 2023 par région (%)



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

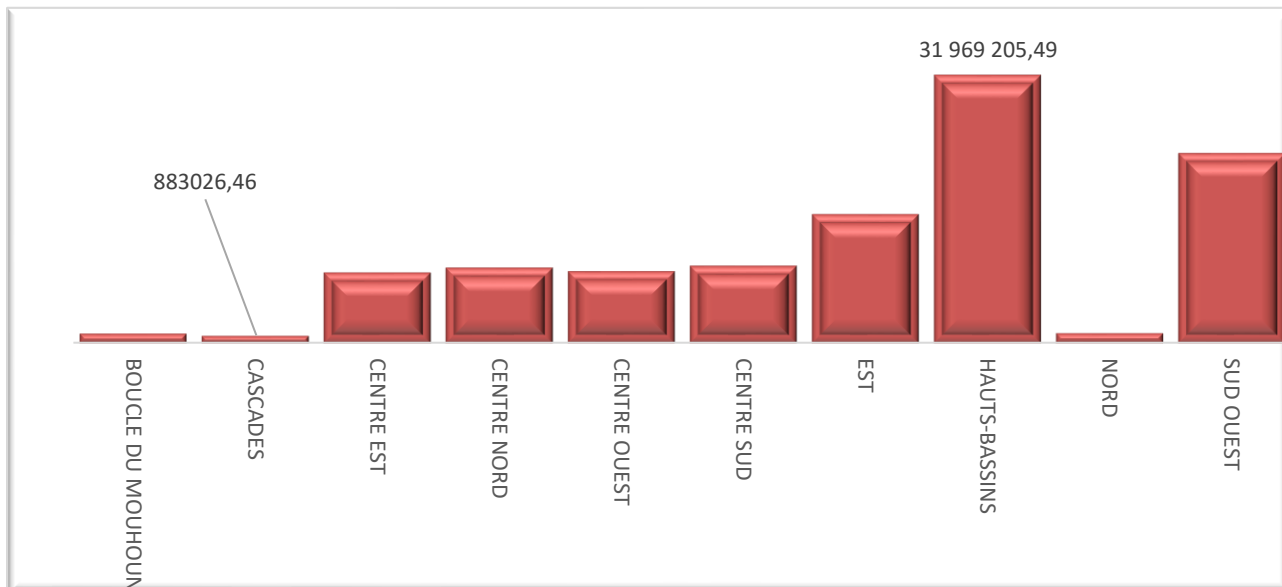
Très peu de produits sont certifiés quel que soit la région d'appartenance. En effet, la région des Hauts-Bassins enregistre le plus fort taux avec 26% et la région du Centre-Est présente le plus faible taux qui est de 3,7%. Cela pourrait s'expliquer par la méconnaissance de l'existence des normes de production, la méconnaissance de la structure habilitée à délivrer les certificats, le coût élevé de la certification.

Quant à la connaissance de l'ABNORM, la majorité des acteurs ignorent son existence quel que soit la région, à l'exception de celle du Nord qui enregistre un fort taux de 61,8%. La région de l'Est a présenté le plus faible taux qui est de 8,9%.

Pour l'ensemble des régions, on note une forte proportion des acteurs qui se sont formalisés selon la loi OHADA, à l'exception des régions du Centre-Ouest, de l'Est et du Sud-Ouest qui enregistrent des faibles taux inférieurs à 50%.

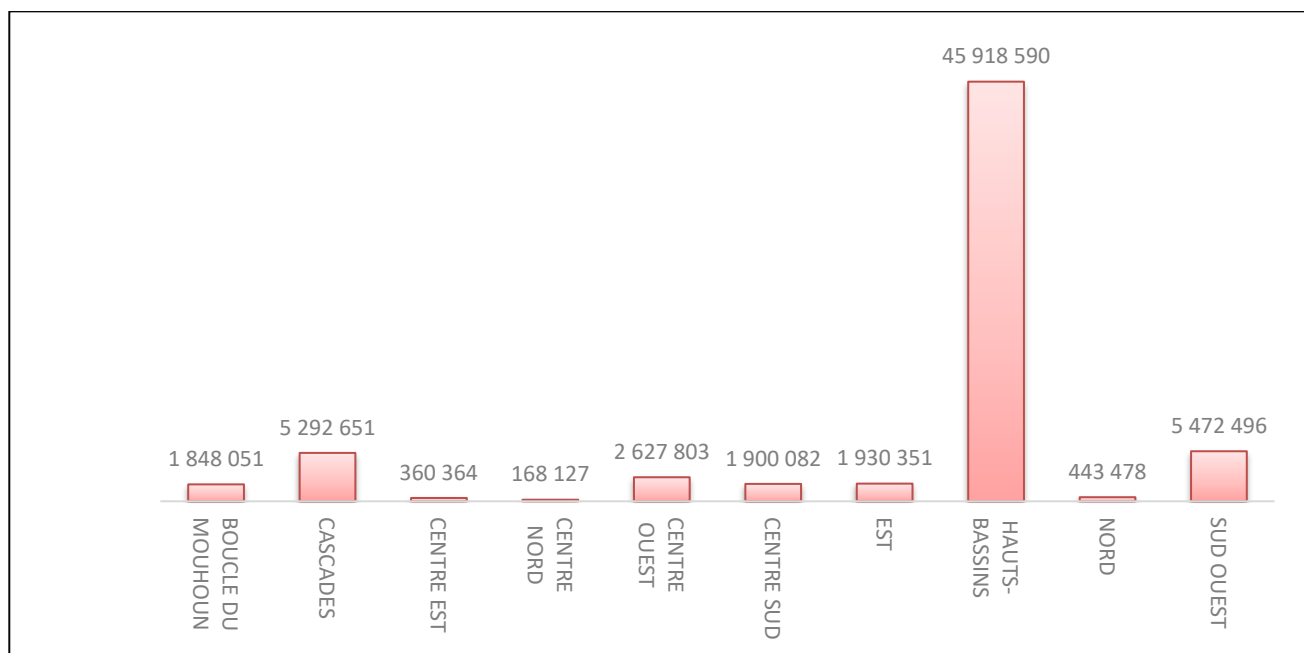
4.4. Production

Figure 11: Quantité de PFNL stockés en 2023 selon la région (Kg)



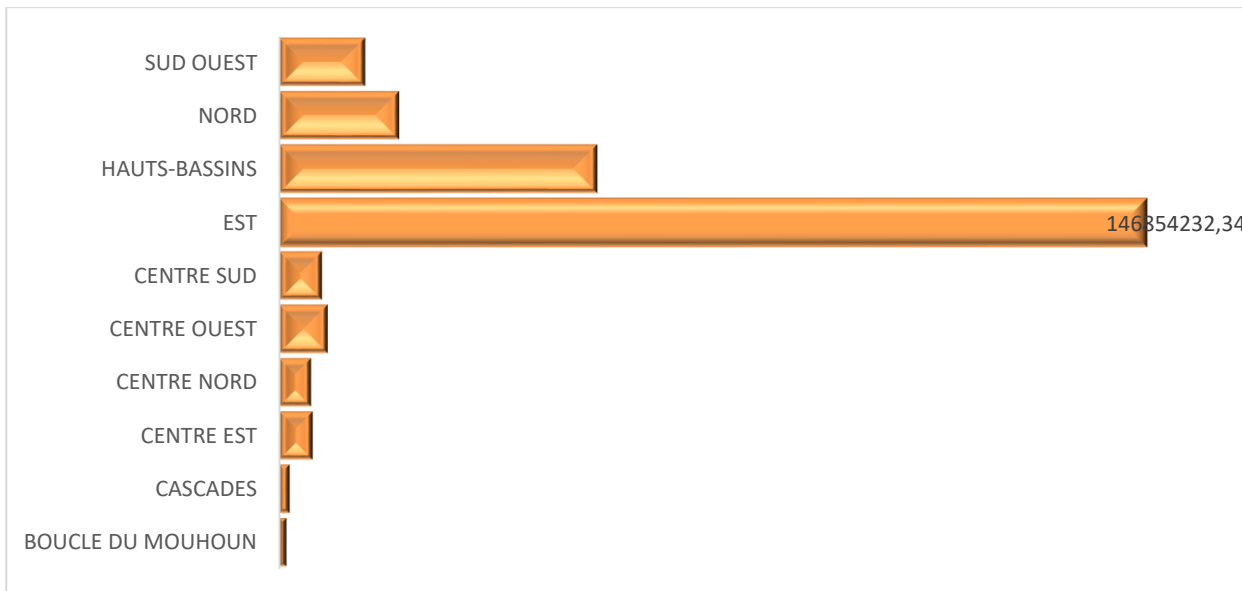
Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 12: Quantités de PFNL collectées en 2023 selon la région (Kg)



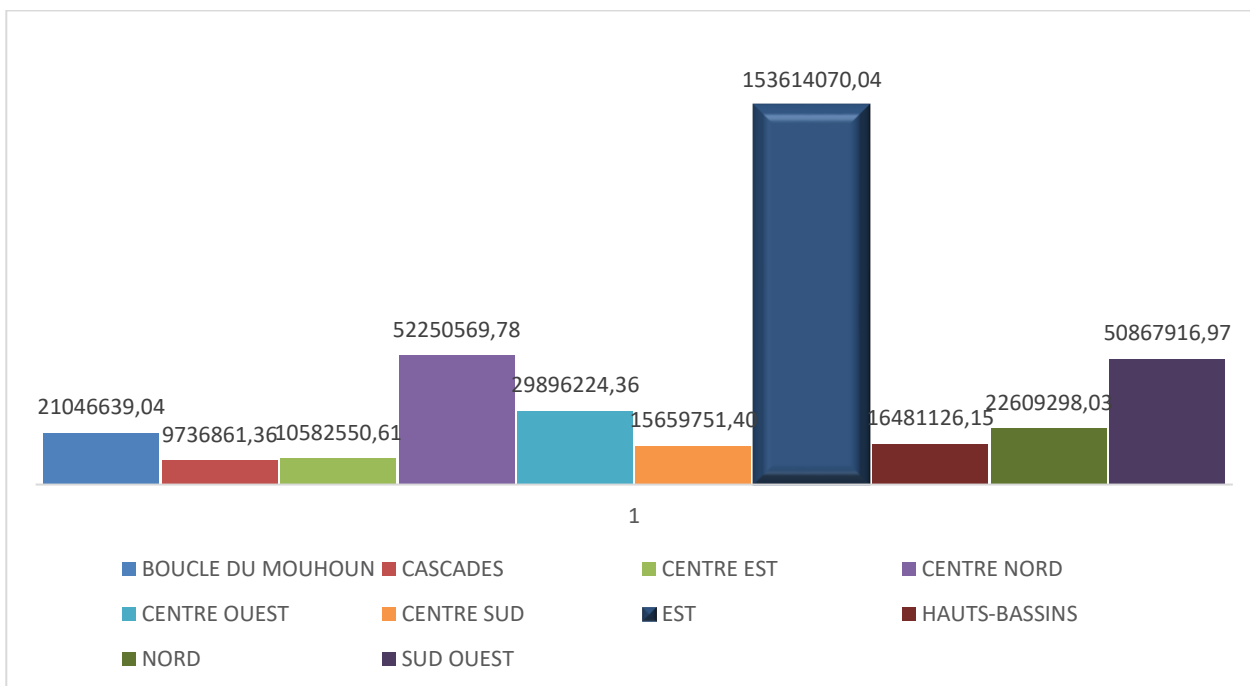
Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 13: Quantité de PFNL achetés en 2023 selon la région (Kg)



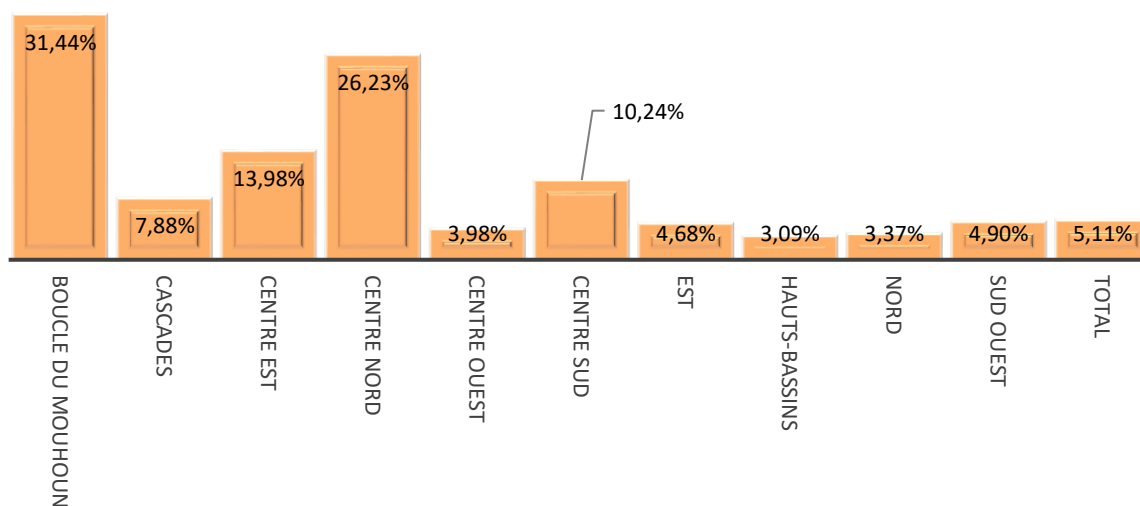
Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 14: Quantité de PFNL vendus en 2023 selon la région (Kg)



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 15: taux de transformation des PFNL brute selon la région en 2023



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

En se référant à la quantité de PFNL stockée, la région des Hauts Bassins a enregistré le grand stock qui est de 31 969 205,49 kg soit 30% de la quantité totale. La région du Nord, quant à elle enregistre un faible stock inférieur à 1% du total.

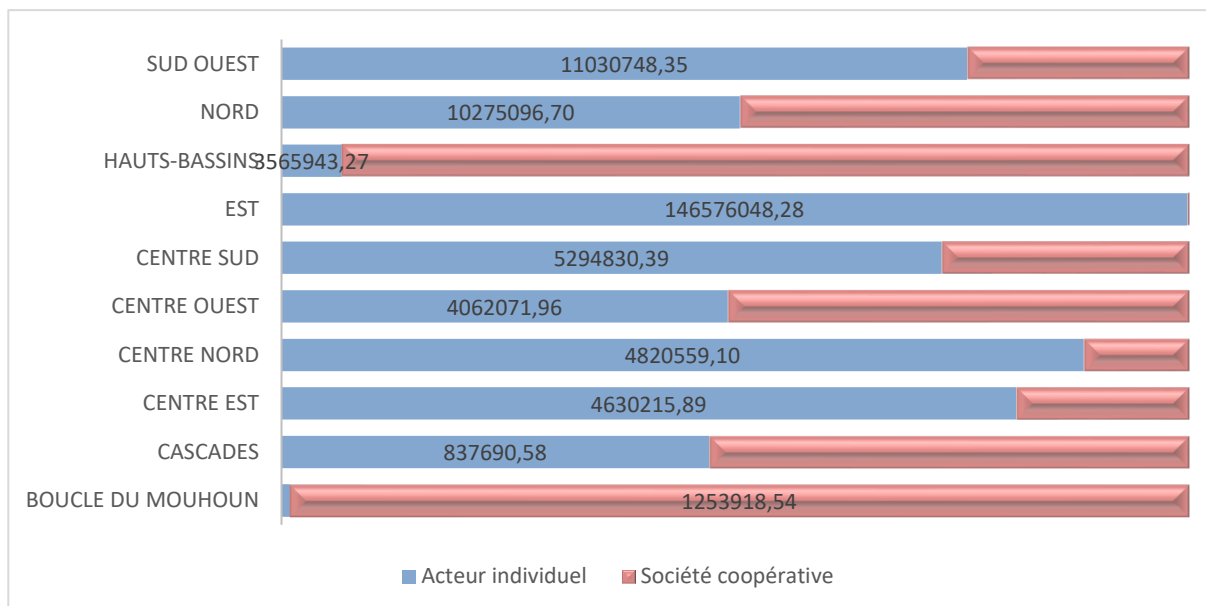
La région de l'Est est celle dont les acteurs font le plus d'achat pour compléter leur propre collecte. En effet elle concentre à elle seule plus de 145 000 tonnes soit près de 55% du total. La région de la boucle du Mouhoun vient en dernière position avec moins de 1%.

En ce qui concerne la collecte des PFN, la région des Hauts Bassins concentre près de 45 918 tonnes représentant environ 70% du total. Les acteurs de la région du Centre-Nord, quant à eux, ont la plus faible quantité collectée en 2023, qui s'établit à moins de 200 tonnes soit 0,25% du total.

Pour ce qui relève de la vente des PFNL, la région de l'Est a enregistrée la plus grande quantité vendue soit environ 153 614 070 kg représentant près de 40% du total. Les régions du Centre-Est et des Cascades ont enregistré les plus faibles ventes en 2023 avec les quantités respectives de 10 582 550 kg (2,76 %) et 9 736 861 kg (2,54 %).

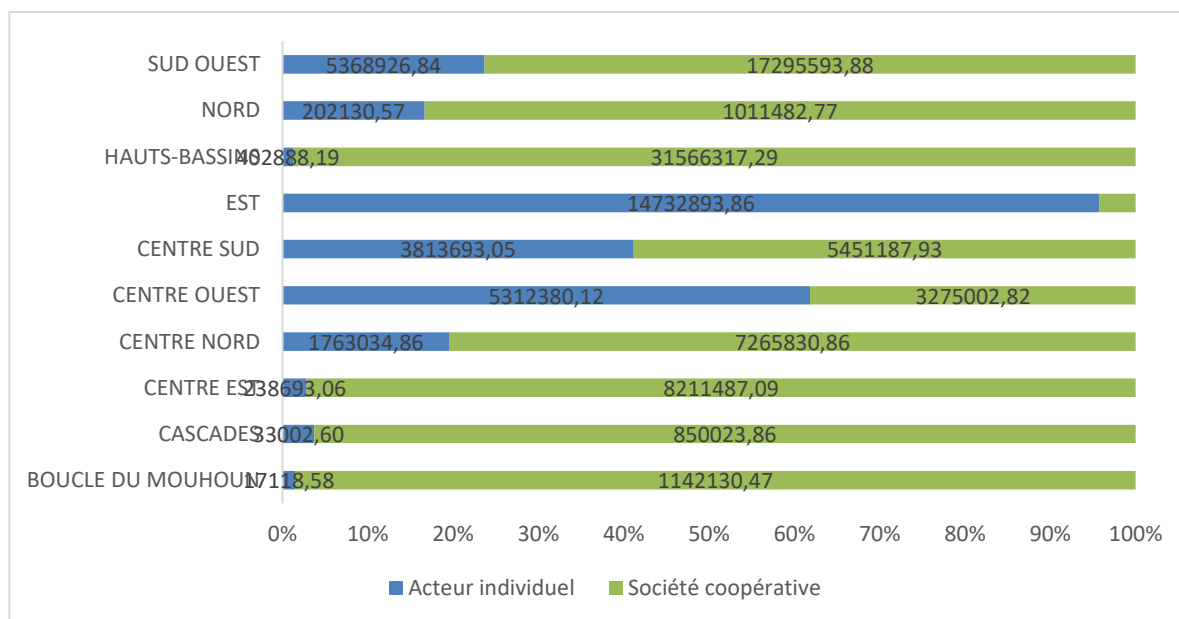
Au sujet de la transformation des PFNL, on note que le taux est faible soit 5,11 % pour l'ensemble des régions. L'observation de la distribution nous enseigne que c'est la Boucle du Mouhoun qui enregistre le taux le plus élevé en matière de transformation de PFNL soit 31,44 %, suivi du Centre Nord et du Centre Est. Le reste des régions est fortement homogène et se caractérise par de très faibles taux de transformations.

Figure 16:répartition des quantités de PFNL achetés selon la région et le type d'acteurs en 2023(%)



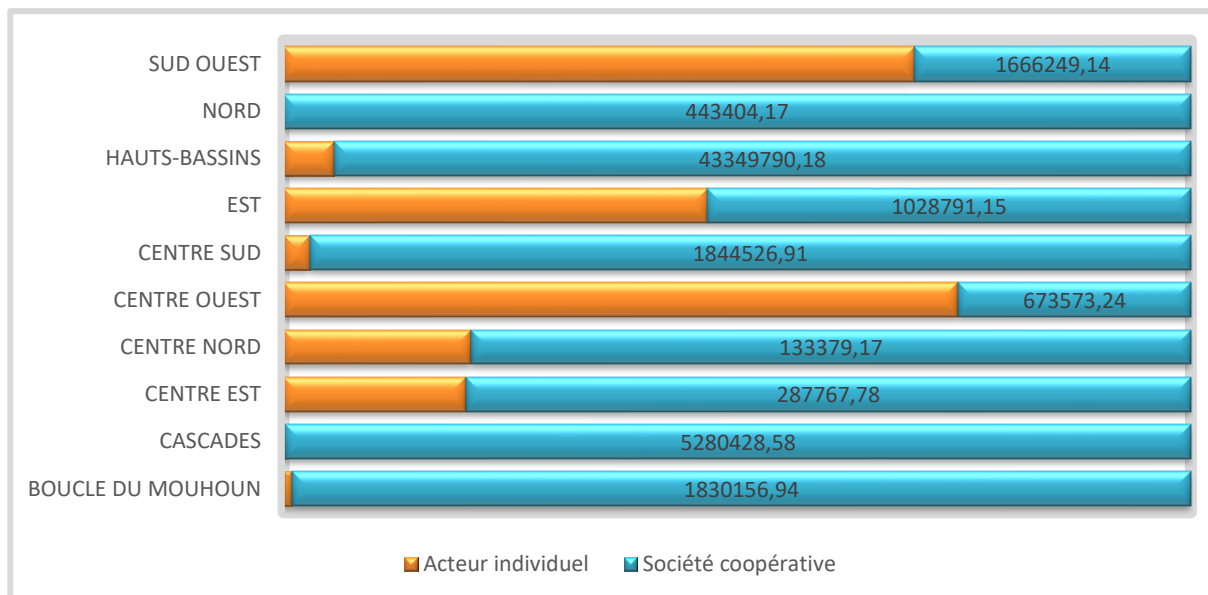
Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 17:répartition des stocks selon la région et le type d'acteurs en 2023(%)



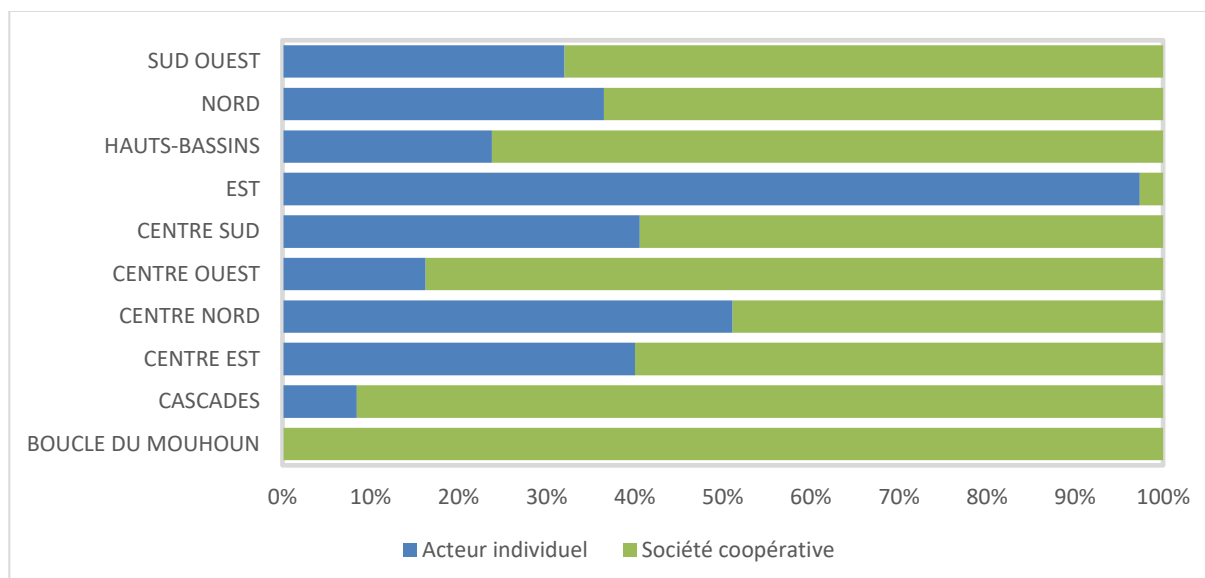
Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 18:quantite de PFNL collectées selon la région et le type d'acteur en kg en 2023



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 19:Quantité de PFNL vendus en 2023 selon la région (Kg)



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

En général on note une forte contribution des acteurs collectifs aussi bien dans la collecte, le stockage et la vente des produits forestiers non ligneux bruts ou transformés.

En ce qui concerne les achats complémentaires de PFNL, ils sont beaucoup plus réalisés par les acteurs individuels dans la région de l’Est soit 146 576 048,28 kg tandis que celle de la Boucle du Mouhoun ce sont les acteurs individuels soit 1 253 918,54 kg.

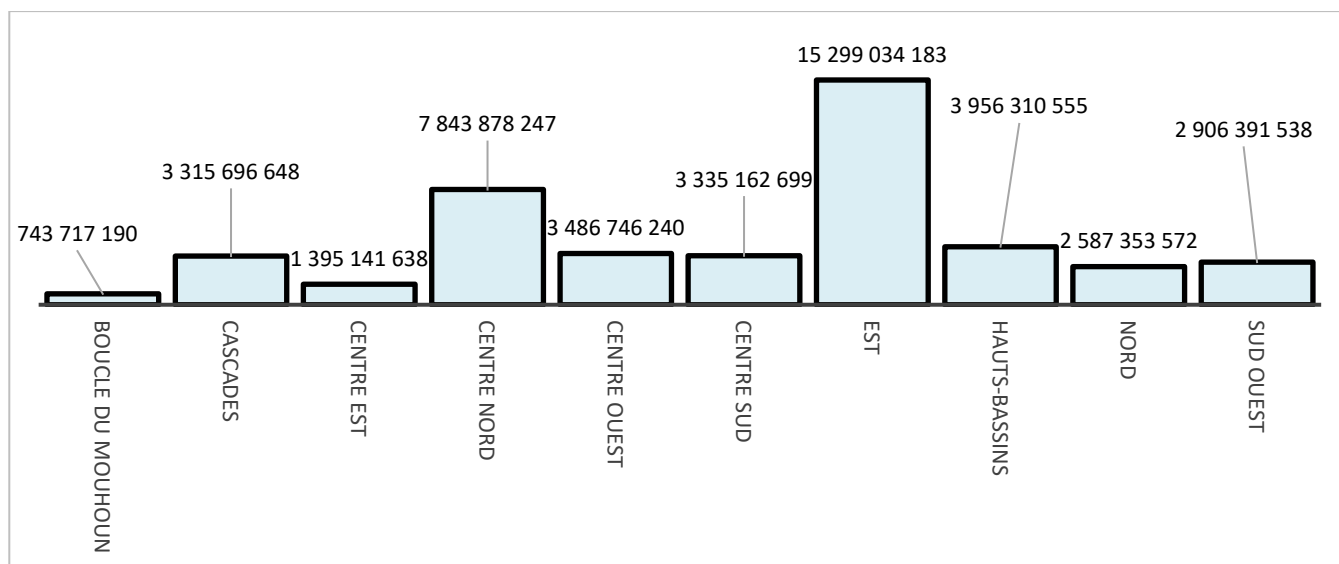
Quant aux quantités stockées, les acteurs collectifs de la région des hauts bassins et de la Boucle du Mouhoun font le plus de stock respectivement 31 566 317,29 kg et 1 142 130,47 kg tandis que dans la région de l’Est ce sont les acteurs individuels dont 14 732 893,86 kg.

Au niveau de la collecte des PFNL, les régions des Cascades, du Nord et de la Boucle du Mouhoun, sont celles dont les acteurs collectifs contribuent respectivement 5 280 428 kg, 443 404,17 kg et 1 830 156,94 kg.

Quant aux volumes de vente, les acteurs collectifs concentrent à eux seuls près de 98% des PFNL vendues dans la région de la Boucle du Mouhoun tandis que dans la région de l'Est, ce sont les acteurs individuels soit 97,37%.

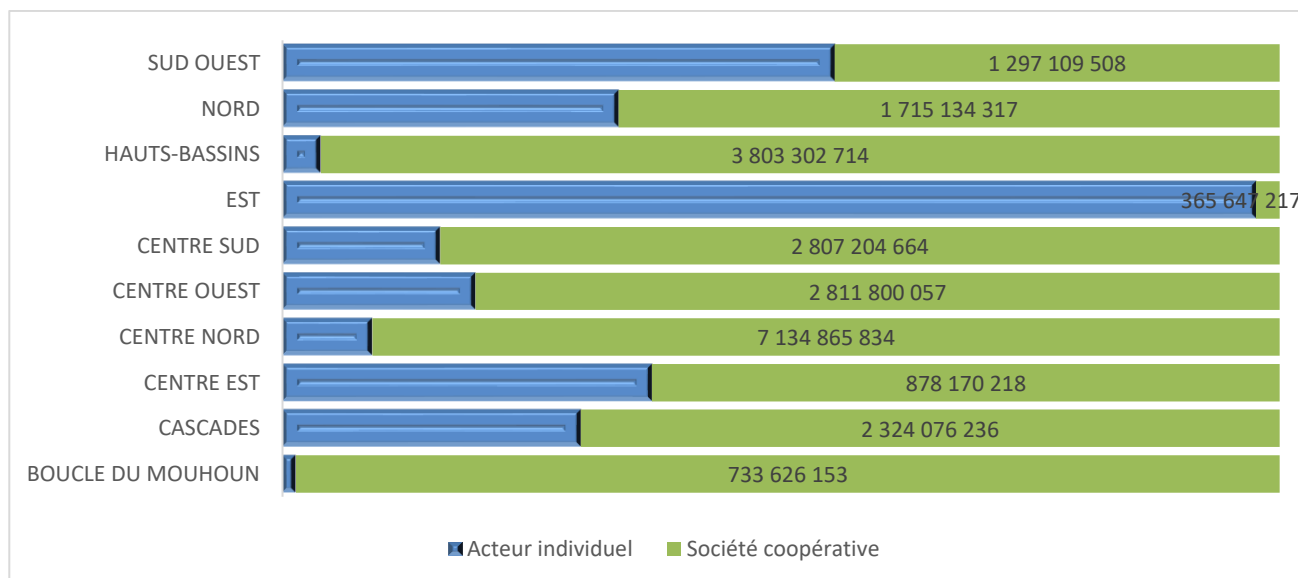
4.5. Revenu de la vente des PFNL

Figure 20: Répartition du chiffre d'affaires selon la région en 2023 (F CFA)



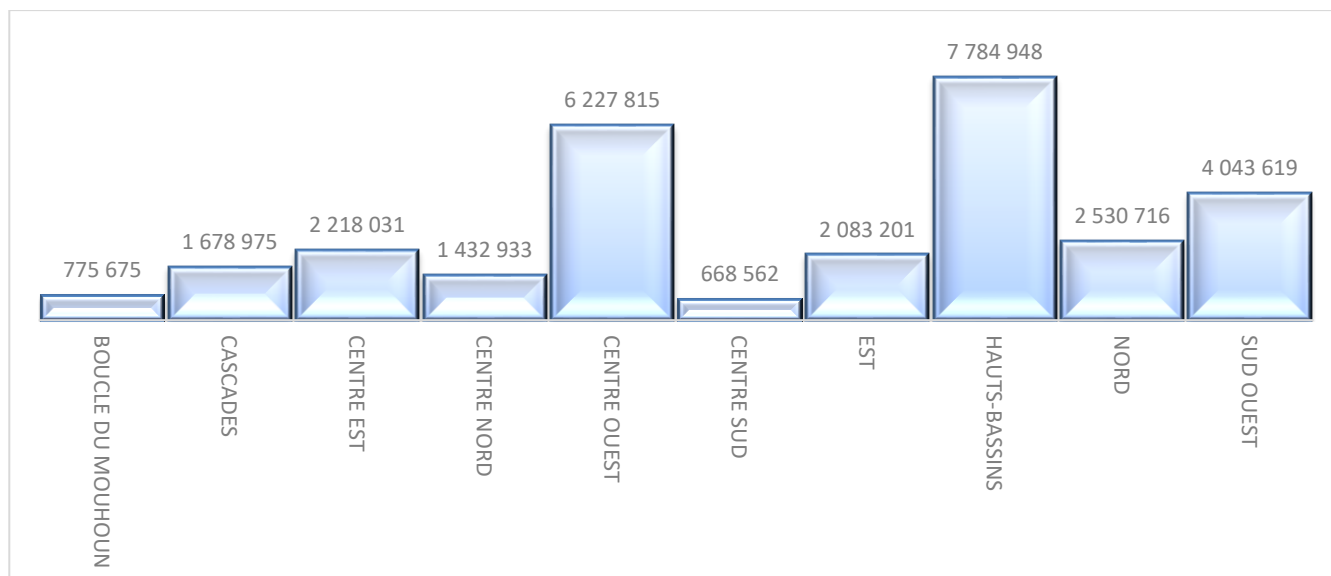
Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 21: Répartition du chiffre d'affaires total selon la région et le type d'acteur en 2023 (F CFA)



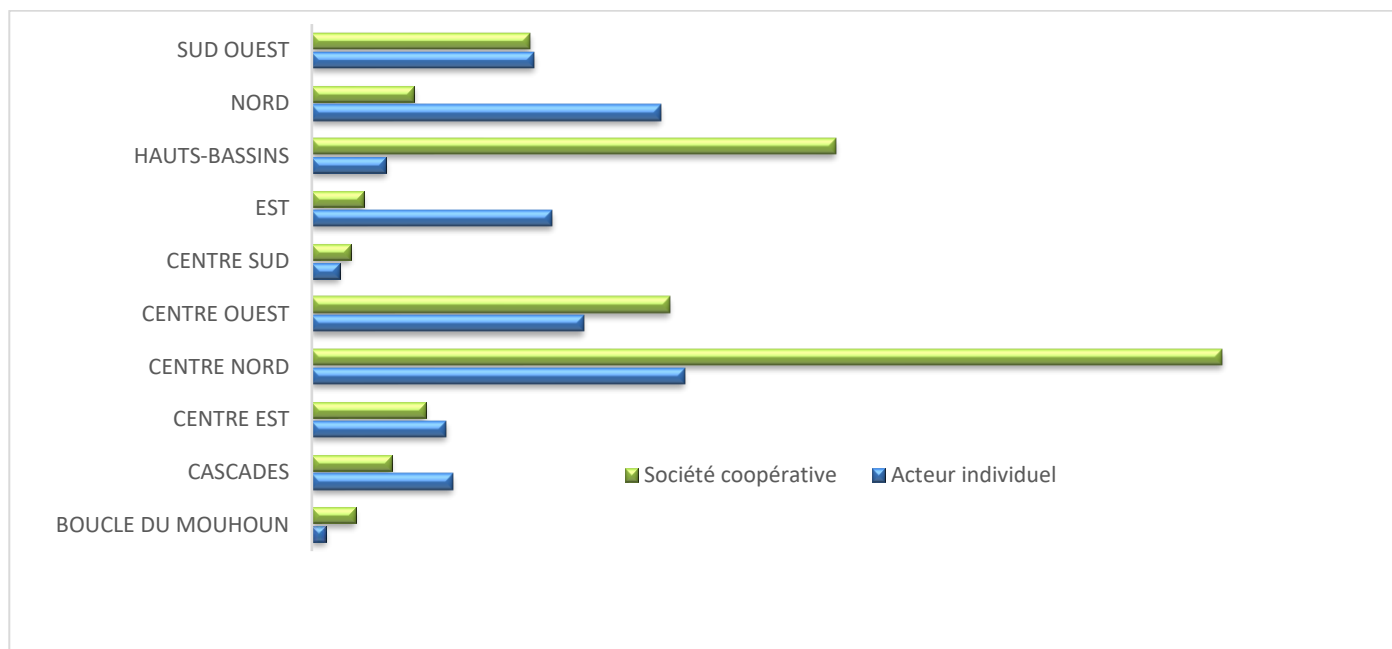
Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 22:Chiffre d'affaires annuel moyen issue de la vente des PFNL selon la région (F CFA)



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Figure 23:Chiffre d'affaires annuel moyen issue de la vente des PFNL selon la région et le type d'acteur (F CFA)



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Les dix régions cumulent un chiffre d'affaire d'environ **45 milliards FCFA** au titre de l'année 2023. Cependant, la région de l'Est engrange la grande part avec un chiffre d'affaire total de **15 299 034 183 F CFA**, tandis que la Boucle du Mouhoun a enregistré le chiffre d'affaire le plus faible qui est de **743 717 190 FCA**. Le chiffre d'affaire élevé dans la région de l'Est, s'expliquerait par le fait que les acteurs exportent plus leurs produits vers les pays voisins tels que le Niger, le Togo, le Bénin.

En ce qui concerne le chiffre d'affaire total selon le type d'acteurs (collectif ou individuel), nous constatons que les acteurs collectifs enregistrent **72,2%** du chiffre d'affaire total contre **27,8%** pour les individuels. De façon spécifique, les acteurs individuels de la région de l'Est totalisent le plus grand chiffre

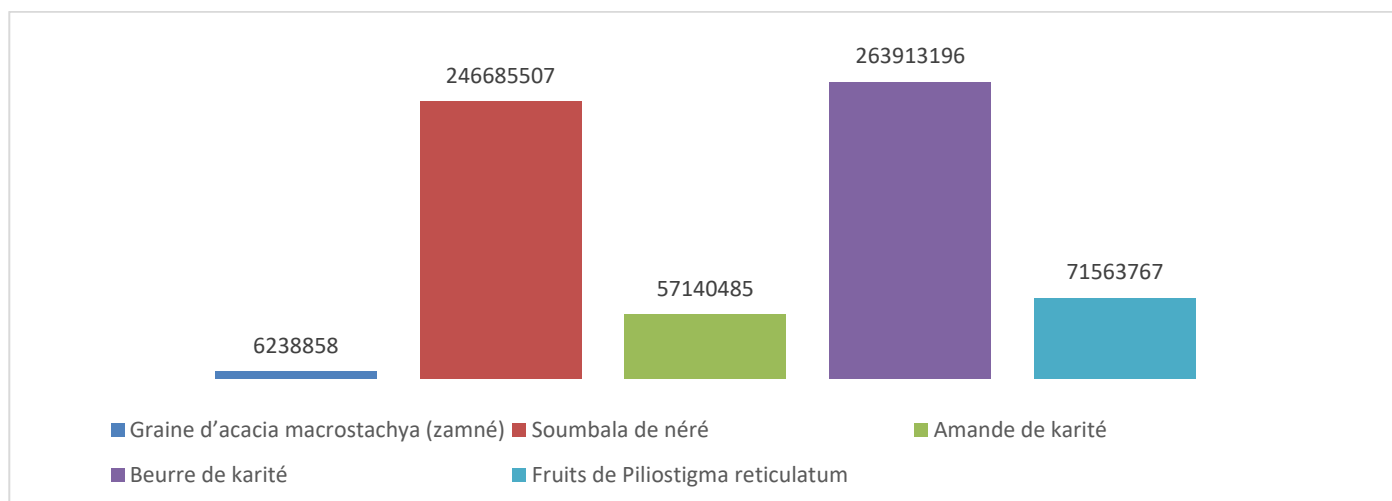
d'affaire par rapport aux acteurs collectifs soit 14 933 386 965 F CFA, alors que dans la région de la Boucle du Mouhoun se sont les acteurs collectifs qui l'emportent soit 733 626 153 F CFA.

Quant au chiffre d'affaire annuel moyen par région, les Haut-Bassins enregistrent le plus grand revenu annuel moyen soit 7 784 948 FCFA alors que le Centre-Sud a présenté le plus faible revenu soit 668 562 FCFA. Cela pourrait se justifier par le fait que la plupart des entreprises de PFNL, mutent de plus en plus en semi-moderne ou modernes dans les Hauts-Bassins.

Contrairement aux années précédentes où le chiffre d'affaire annuel moyen des acteurs collectifs était plus élevé que celui des acteurs individuels, on constate une évolution du chiffre d'affaire des acteurs individuels en 2023. En effet, on constate de façon générale que le chiffre d'affaire annuel moyen par type d'acteur (collectif ou individuel) s'équilibre entre les acteurs individuels et collectifs. A l'exception des régions des Hauts Bassins et du Centre-Nord, dont les acteurs collectifs ont un chiffre d'affaire annuel moyen plus élevé que les acteurs individuels. Cependant dans la région du Nord, ce sont les acteurs individuels qui ont un chiffre d'affaire annuel moyen le plus élevé.

4.6. Filière

Figure 24: Chiffre d'affaires de quelques filières de la région de la Boucle du Mouhoun (F CFA) en 2023

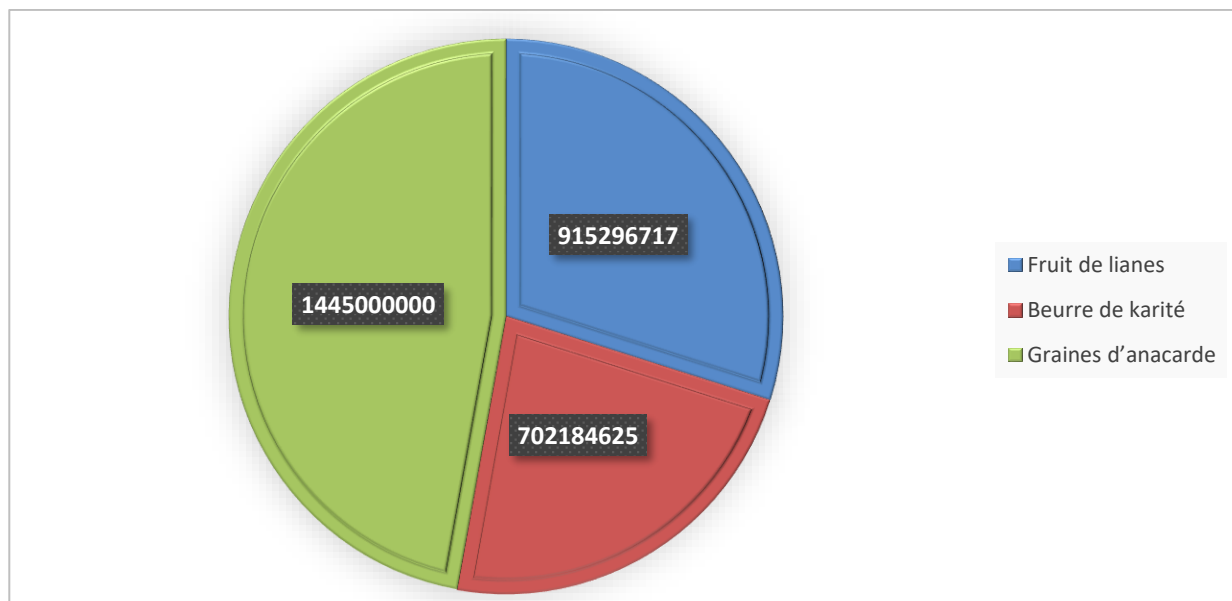


Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les principaux PFNL exploités sont : le beurre de karité (*Vitellaria paradoxa*), le sombala issue des graines de néré (*Parkia biglobosa*), les fruits de semellier ou pied de chameau (*Piliostigma reticulatum*), les amandes de karité (*Vitellaria paradoxa*), les graines de *Acacia* a gros épis ou zamné (*Acacia macrostachya*).

Parmi ces principaux produits, le beurre de karité procure le chiffre d'affaire le plus élevé aux acteurs, soit 263 913 196 F CFA alors que le plus faible chiffre d'affaire est enregistré avec les graines de *Acacia macrostachya* soit 6 238 858 F CFA.

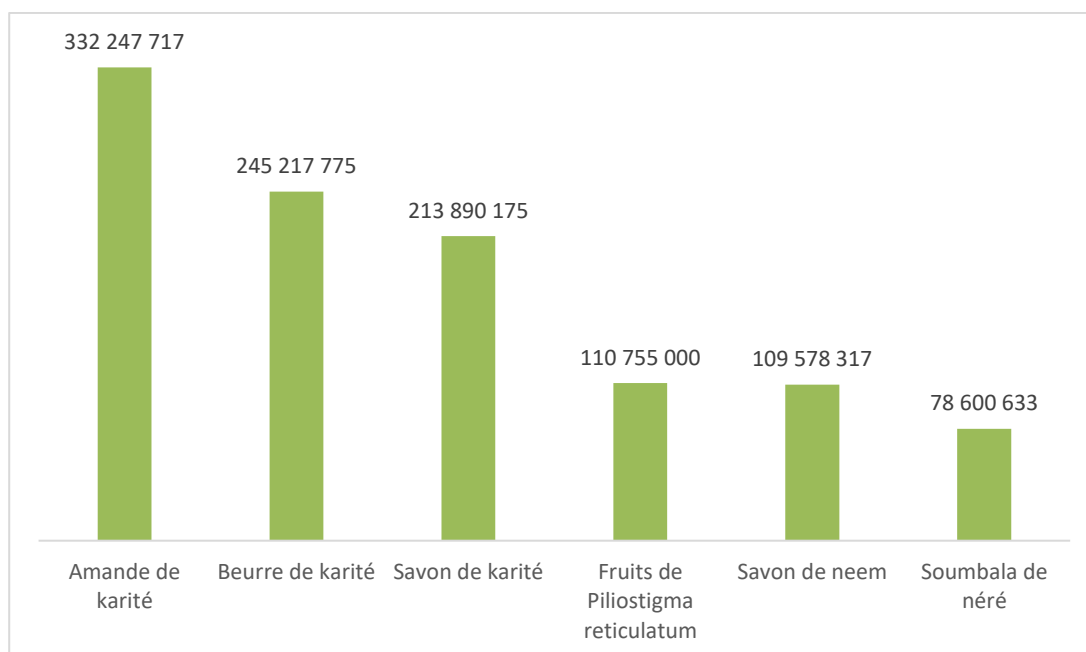
Figure 25: Chiffre d'affaires de quelques filières de la région des cascades (F CFA) en 2023



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Dans la région des cascades, les fruits de lianes, le beurre de karité et les graines d'anacardes sont les produits PFNL exploités. Nous constatons que les graines d'anacardes (*Anacardium occidentale*) offrent un chiffre d'affaire plus élevé par rapport aux autres produits soit 1 445 000 000 C FCA, suivi des fruits de lianes (*Saba senegalensis*) avec 915 296 717 F CFA et du beurre de karité (*Vitellaria paradoxa*) 702 184 625 F CFA.

Figure 26: Chiffre d'affaires de quelques filières de la région du centre Est (F CFA) en 2023



Dans la région du Centre Est, six PFNL sont principalement exploités par les acteurs. Il s'agit des amandes de karité (*Vitellaria paradoxa*), du beurre de karité (*Vitellaria paradoxa*), du savon de karité (*Vitellaria paradoxa*), le fruit du semellier ou pied de chameau (*Piliostigma reticulatum*), le savon de neem (

Azadirachta indica) et du soumbala des graines de néré (*Parkia biglobosa*). Les amandes de karités procurent un chiffre d'affaire plus élevé soit 332 247 717 F CFA par rapport aux autres produits. Le soumbala des graines du néré a enregistré le plus faible chiffre d'affaires soit 78 600 633 F CFA.

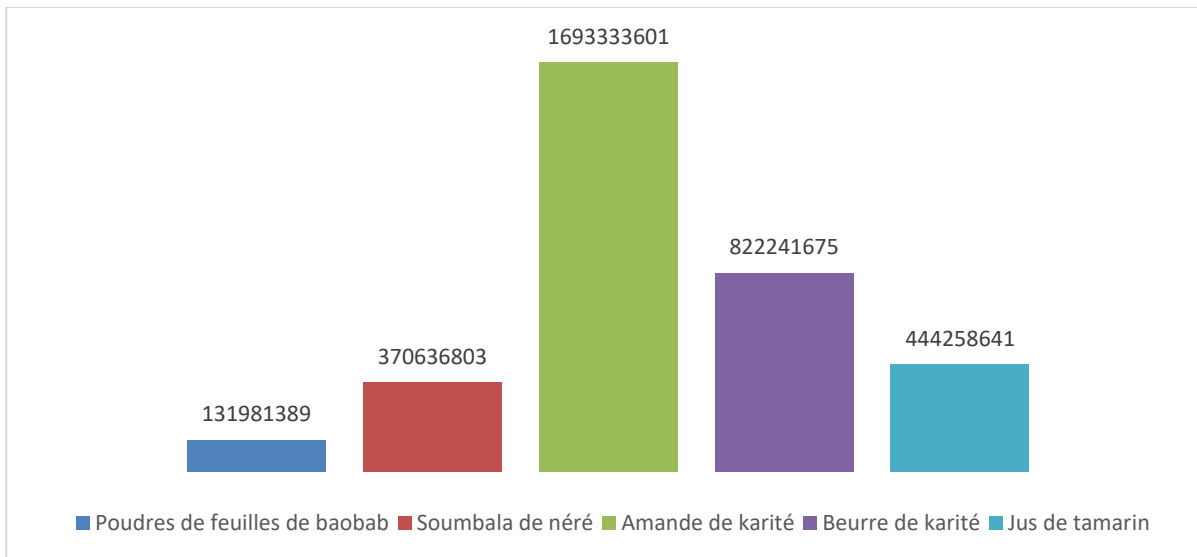
Figure 27: Chiffre d'affaires de quelques filières de la région du centre ouest (F CFA) en 2023



Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Les acteurs de la région du Centre-Ouest exploitent les PFNL suivants : le beurre de karité (*Vitelaria paradoxa*), les amandes de karité (*Vitelaria paradoxa*), le soumbala de néré et les graines de néré (*Parkia biglobosa*). Le beurre de karité (*Vitelaria paradoxa*) leurs génère le plus de revenus soit 2 371 631 538 F CFA tandisque le plus faible chiffre d'affaire 107 270 992 F CFA a été réalisé avec le soumbala de néré.

Figure 28: Chiffre d'affaires de quelques filières de la région du centre sud (F CFA) en 2023

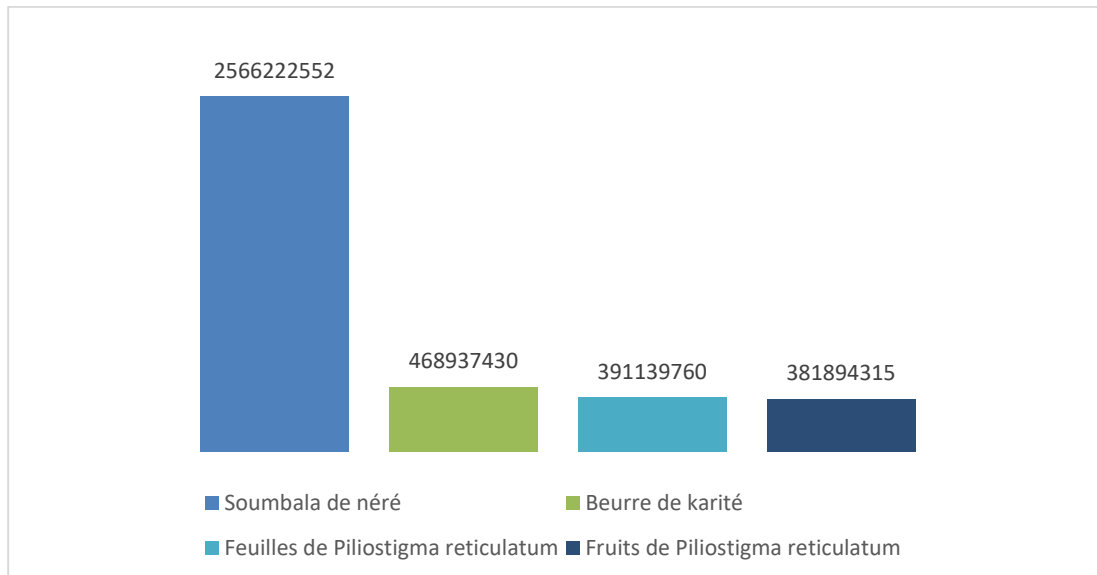


Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

En ce qui concerne la région du Centre-Sud, les principaux PFNL exploités sont : les amandes de karité (*Vitelaria paradoxa*), le beurre de karité (*Vitelaria paradoxa*), le jus de tamarin (*Tamarindus indica*), le

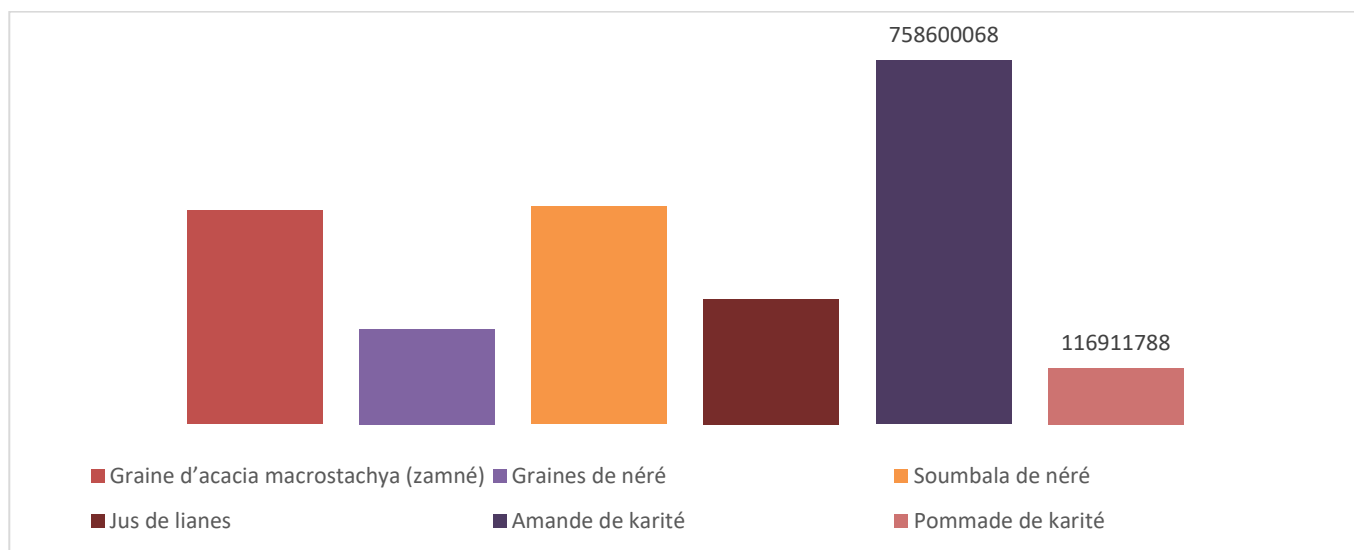
soumbala de néré (*Parkia biglobosa*) et la poudre de feuilles de Baobab (*Adansonia digitata*). Les amandes de karité sont les plus exploitées et procurent des revenus substantiels aux acteurs soit 1 693 333 601 F CFA, alors que la poudre de feuilles de Baobab a enregistré le chiffre d'affaire le plus faible qui s'élève à 131 981 389 F CFA.

Figure 29: Chiffre d'affaires de quelques filières de la région des hauts bassins (F CFA) en 2023



Les principaux produits exploités dans la région des Hauts Bassins sont le soumbala de néré (*Parkia biglobosa*), le beurre de karité (*Vitelaria paradoxa*), le fruit du semellier ou pied de chameau (*Piliostigma reticulatum*). Le chiffre s'affaire le plus élevé a été obtenu avec le soumbala de néré qui s'élève à 2 566 222 552 C FA. Cependant le chiffre d'affaire le plus faible a été enregistré avec l'exploitation des fruits du semellier soit 381 894 315 F CFA.

Figure 30: Chiffre d'affaires de quelques filières de la région du nord (F CFA) en 2023



Dans la région du nord, six principaux produits majeurs sont exploités, il s'agit des amandes de karité (*Vitellaria paradoxa*), le soubala de néré (*Parkia biglobosa*), de *Acacia* à gros épis ou Zamné (*Acacia macrostachya*), le jus de lianes (*Saba senegalensis*), les graines de néré (*Parkia biglobosa*) et de la pommade de beurre de karité (*Vitellaria paradoxa*). Les amandes de karité procurent le plus de revenus aux acteurs soit 758 600 068 F CFA alors que la pommade à base de beurre de karité a procuré le plus faible revenu qui s'élève à 116 911 788 F CFA.

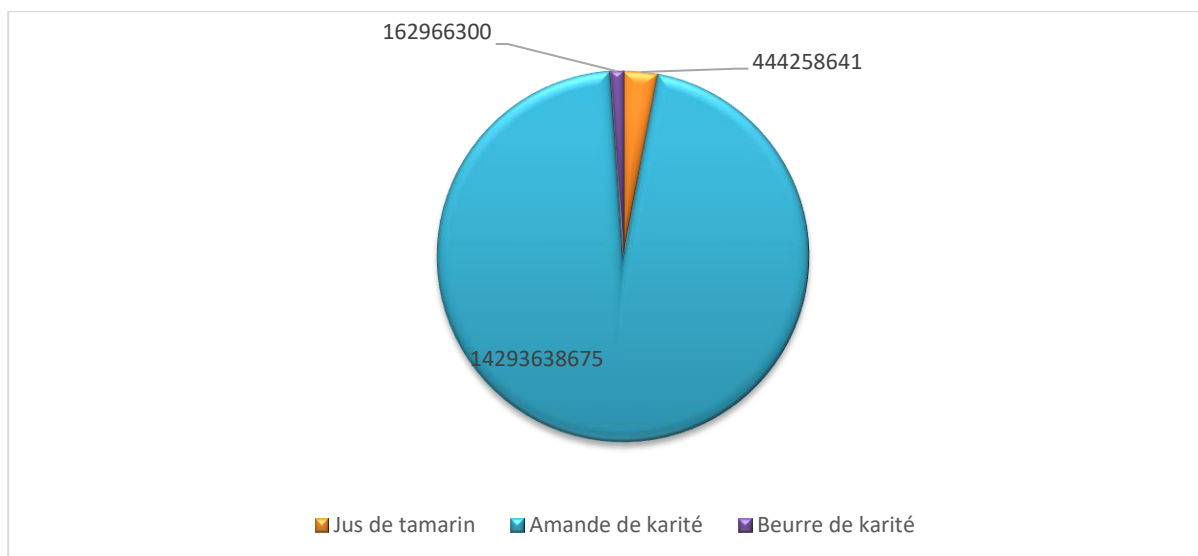
Figure 31: Chiffre d'affaires de quelques filières de la région du sud-ouest (F CFA) en 2023



Les principaux PFNL exploités dans la région du Sud-Ouest sont : les amandes de karité (*Vitellaria paradoxa*), les graines de néré (*Parkia biglobosa*), le soubala de néré (*Parkia biglobosa*).

L'exploitation des amandes de karité génère de substantiels revenus aux acteurs soit 2 175 430 860 F CFA tandis que le soubala de néré a procuré le plus faible chiffre d'affaire qui s'élève 247 706 235 F CFA.

Figure 32: Chiffre d'affaires de quelques filières de la région de l'Est (F CFA) en 2023



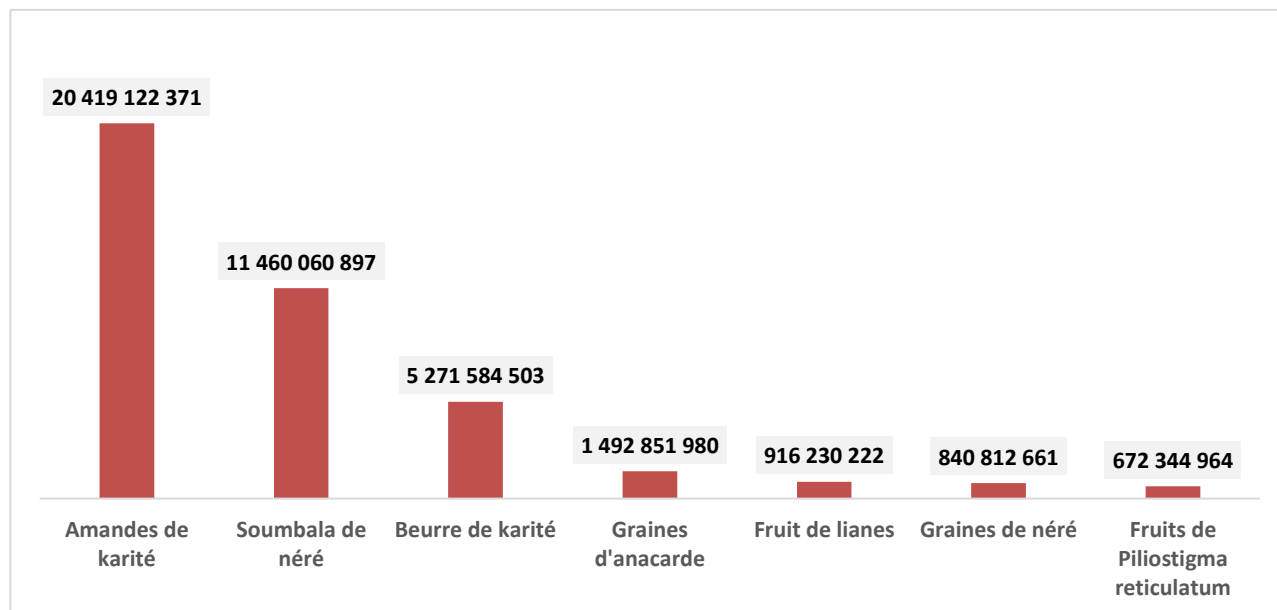
Dans la région de l'Est, trois principaux produits majeurs sont exploités par les acteurs. Il s'agit : des amandes de karité (*Vitellaria paradoxa*), du jus de tamarins (*Tamarindus indica*) et du beurre de karité (*Vitellaria paradoxa*), le produit qui procure le plus de chiffre d'affaire sont les amandes de karité soit un montant de 14 293 638 675 F CFA et le plus faible chiffre d'affaire a été obtenu avec le beurre de karité soit 162 966 300 F CFA

Figure 33: d'ade quelques filières de la région de CENTRE NORD (F CFA) en 2023



Dans la région du Centre Nord, le sombala de néré (*Parkia biglobosa*), les amandes de karité (*Vitellaria paradoxa*), le beurre de karité (*Vitellaria paradoxa*), et la poudre de feuilles de moringa (*Moringa oleifera*) sont les principaux produits PFNL exploités par les acteurs. Nous constatons que le sombala de néré est le produit qui génère plus de revenus aux acteurs dont le montant s'élève à 7 123 282 315 F CFA, tandis que le plus faible chiffre d'affaire a été enregistré avec la poudre de feuilles de moringa soit un montant de 65 003 750 F CFA.

Figure 34: Chiffre d'affaire des principaux PFNL en 2023



L'exploitation des principaux PFNL majeurs par les acteurs dans les dix régions enquêtées, il ressort des analyses que les amandes karité (*Vitellaria paradoxa*) ont procuré le chiffre d'affaire le plus élevé soit un montant total de **20 419 122 371 F CFA**, suivi du soubala de néré (*Parkia biglobosa*) dont le montant s'élève à **11 460 060 897 F CFA**. Le beurre de karité (*Vitellaria paradoxa*) vient en troisième position avec un montant de **5 271 584 503 F CFA** et le plus faible chiffre d'affaire procuré aux acteurs provient des fruits du semellier (*Piliostigma reticulatum*) avec un montant total de **672 344 964 F CFA**.

4.7. Description des communes

Une analyse des correspondances simples à base des données de productions ont permis d'atteindre les résultats suivants :

Figure 35 Corrélation entre les variables de production dans l'analyse ACP

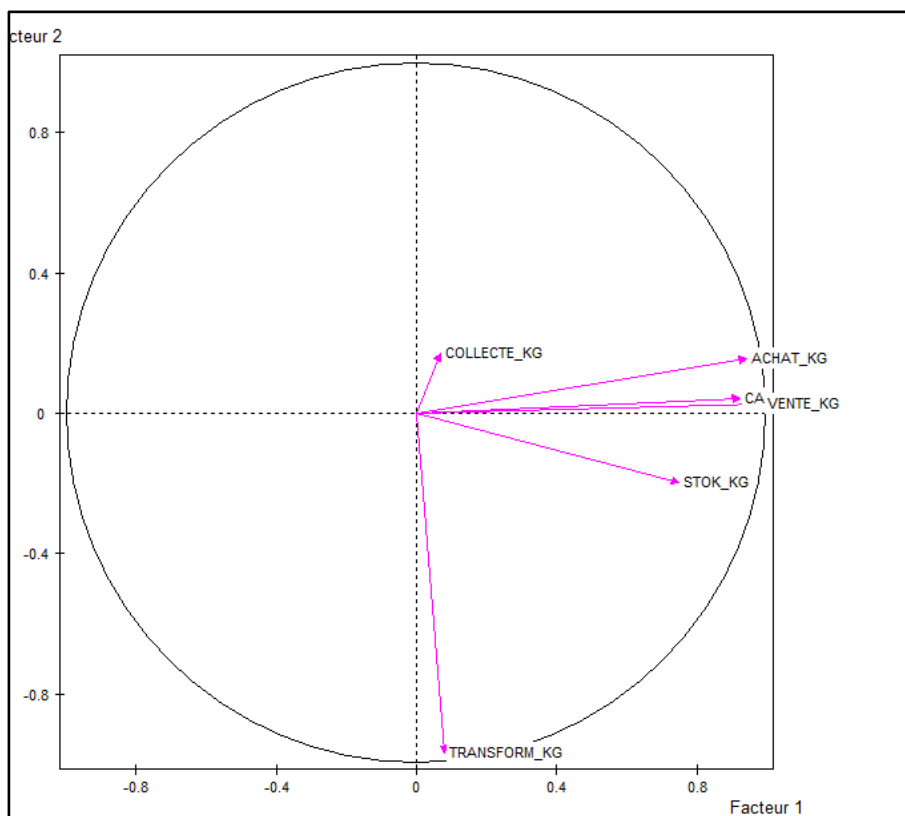


Figure 36: Répartition des communes suivant les axes de l'analyse ACP

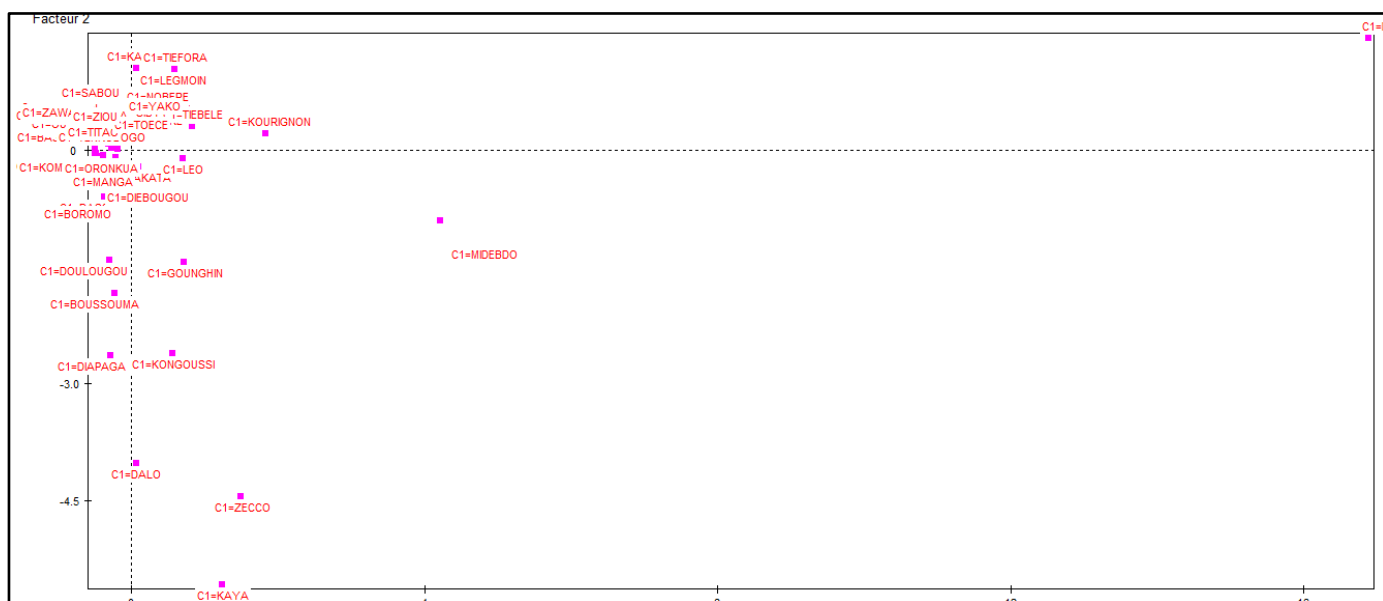


Tableau 3:Matrice des corrélations

	STOCK_KG	COLLECTE_KG	ACHAT_KG	TRANSFORM_KG	VENTE_KG	CA
STOCK_KG	1,00					
COLLECTE_KG	0,00	1,00				
ACHAT_KG	0,55	0,01	1,00			
TRANSFORM_KG	0,14	0,00	-0,05	1,00		
VENTE_KG	0,71	0,03	0,95	0,05	1,00	
CA	0,52	0,12	0,88	0,08	0,89	1,00

Il ressort de l'analyse des correspondances multiples :

- ✚ Une forte corrélation entre les variables quantité de PFNL vendue et quantité de PFNL stockée ;
- ✚ Une forte corrélation entre les variables quantité de PFNL vendue et quantité de PFNL achetés ;
- ✚ Une forte corrélation entre chiffre d'affaire et quantité de PFNL achetées ;

Les communes peuvent être répartie en deux groupes :

- Le premier groupe : les communes de ce groupe sont caractérisées par un niveau de transformation de PFNL élevé. Dans ce groupe on peut citer : KAYA, ZECCO, DALO, KONGOUSSSI.
- Le deuxième groupe : les communes de ce groupe sont caractérisées par des quantités de PFNL stocké, vendue, achetés et un chiffre d'affaire moyen. Dans ce groupe on peut citer entre autre LEO, TENKODOGO, ORONKUA, SABOU, KOURIGNON

CONCLUSION

De manière globale, la collecte de données PFNL s'est bien déroulée avec un taux de collecte de 97% malgré le contexte sécuritaire difficile. Les principaux produits majeurs exploités par les acteurs sont les amandes de karité, le soubala de néré, le beurre de karité, les feuilles de baobab, le moringa, les gousses de tamarin, les fruits de semellier, les noix d'anacarde. Les responsables des entreprises PFNL sont en majorité des femmes soit 83,47% sur l'ensemble des dix régions enquêtées. Le niveau de transformation des PFNL reste faible sur l'ensemble des dix régions soit 5,11%. Les amandes de karité ont procuré le chiffre d'affaire le plus élevé en 2023 soit un montant de 20 419 122 371 F CFA, suivi du soubala se néré dont le montant s'élève à 11 460 060 897 F CFA.

En termes de recommandations, nous pouvons formuler :

- Renforcer les capacités des acteurs sur les techniques de transformation de PFNL ainsi qu'à l'utilisation de nouvelles technologies de production qui procurent plus de valeurs ajoutées ;

- Sensibiliser les groupements et les associations à se conformer selon la loi OHADA ;
- Sensibiliser les acteurs à acquérir les normes de production des PFNL ;
- Sensibiliser les acteurs PFNL à mieux connaître l'existence de l'ABNORM ;
- Sensibiliser les acteurs sur l'importance de l'instruction sur la durabilité de leurs entreprises ;
- Créer des cours du soir pour adultes ;
- Soutenir les frais de scolarités des acteurs des PFNL en cours soir ;
- Renforcer les capacités des acteurs à la gestion coopérative.

**ANNEXE : DONNEES COMPLETES SUR
LA PRODUCTION, LA
TRANSFORMATION ET LA
COMMERCIALISATION DES PFNL EN
2023**

Quantité de PFNL Stockés, Collectés, Achetés, Transformés, Vendus et le Chiffre d'Affaire Réalisé en 2023

Région	STCOK (kg)	COLLECTE (kg)	ACHAT (kg)	TRANSFORME (kg)	VENTE (kg)	Chiffre d'affaire (F CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	1 159 249	1 848 051	1 265 417	3 966 809	21 046 639	743 717 190
CASCADES	883 026	5 292 651	1 777 586	1 457 109	9 736 861	3 315 696 648
CENTRE EST	8 450 180	360 364	5 719 500	5 392 944	10 582 551	1 395 141 638
CENTRE NORD	9 028 866	168 127	5 454 846	49 960 942	52 250 570	7 843 878 247
CENTRE OUEST	8 587 383	2 627 803	8 265 386	11 835 424	29 896 224	3 486 746 240
CENTRE SUD	9 264 881	1 900 082	7 279 768	9 538 396	15 659 751	3 335 162 699
EST	15 386 611	1 930 351	146 854 232	8 093 886	153 614 070	15 299 034 183
HAUTS-BASSINS	31 969 205	45 918 590	53 820 540	4 853 967	16 481 126	3 956 310 555
NORD	1 213 613	443 478	20 339 869	6 043 495	22 609 298	2 587 353 572
SUD OUEST	22 664 521	5 472 496	14 598 762	3 370 209	50 867 917	2 906 391 538
Total	108 607 536	65 961 994	265 375 907	104 513 182	382 745 008	44 869 432 509

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Stock de PFNL selon la région et le type d'acteur en 2023 (kg)

Région	Acteur individuel	Société coopérative
BOUCLE DU MOUHOUN	17 119	1 142 130
CASCADES	33 003	850 024
CENTRE EST	238 693	8 211 487
CENTRE NORD	1 763 035	7 265 831
CENTRE OUEST	5 312 380	3 275 003
CENTRE SUD	3 813 693	5 451 188
EST	14 732 894	653 717
HAUTS-BASSINS	402 888	31 566 317
NORD	202 131	1 011 483
SUD OUEST	5 368 927	17 295 594
Total	31 884 762	76 722 774

Quantité de PFNL Collectées selon le type d'acteur en 2023 (kg)

Région	Acteur individuel	Société coopérative
BOUCLE DU MOUHOUN	17 894	1 830 157
CASCADES	12 222	5 280 429
CENTRE EST	72 596	287 768
CENTRE NORD	34 748	133 379
CENTRE OUEST	1 954 230	673 573
CENTRE SUD	55 555	1 844 527
EST	901 560	1 028 791
HAUTS-BASSINS	2 568 800	43 349 790
NORD	nd	443 404
SUD OUEST	3 806 247	1 666 249
Total	9 423 926	56 538 067

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Quantité de PFNL Achetés selon le type d'acteur en 2023 (kg)

Région	Acteur individuel	Société coopérative
BOUCLE DU MOUHOUN	11 499	1 253 919
CASCADES	837 691	939 895
CENTRE EST	4 630 216	1 089 284
CENTRE NORD	4 820 559	634 287
CENTRE OUEST	4 062 072	4 203 314
CENTRE SUD	5 294 830	1 984 938
EST	146 576 048	278 184
HAUTS-BASSINS	3 565 943	50 254 597
NORD	10 275 097	10 064 773
SUD OUEST	11 030 748	3 568 014
Total	191 104 703	74 271 204

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Quantité de PFNL Transformés selon le type d'acteur en 2023 (kg)

Région	Acteur individuel	Société coopérative
BOUCLE DU MOUHOUN	7 883	3 958 925
CASCADES	20 502	1 436 607
CENTRE EST	24 378	5 368 567
CENTRE NORD	24 417 699	25 543 243
CENTRE OUEST	773 252	11 062 172
CENTRE SUD	1 148 425	8 389 972
EST	254 210	7 839 676
HAUTS-BASSINS	11 348	4 842 619
NORD	307 806	5 735 690
SUD OUEST	1 352 244	2 017 965
Total	28 317 747	76 195 435

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Quantité de PFNL Vendu selon le type d'acteur en 2023 (kg)

Région	Acteur individuel	Société coopérative
BOUCLE DU MOUHOUN	14 925	21 031 714
CASCADES	821 058	8 915 804
CENTRE EST	4 236 368	6 346 182
CENTRE NORD	26 709 670	25 540 900
CENTRE OUEST	4 854 941	25 041 283
CENTRE SUD	6 353 411	9 306 340
EST	149 572 949	4 041 121
HAUTS-BASSINS	3 918 119	12 563 007
NORD	8 256 582	14 352 716
SUD OUEST	16 286 324	34 581 593
Total	221 024 347	161 720 661

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Chiffre d’Affaire issue de la vente des PFNL selon le type d'acteur en 2023 (F CFA)

Région	Acteur individuel	Société coopérative
BOUCLE DU MOUHOUN	10 091 037	733 626 153
CASCADES	991 620 413	2 324 076 236
CENTRE EST	516 971 420	878 170 218
CENTRE NORD	709 012 413	7 134 865 834
CENTRE OUEST	674 946 183	2 811 800 057
CENTRE SUD	527 958 035	2 807 204 664
EST	14 933 386 965	365 647 217
HAUTS-BASSINS	153 007 841	3 803 302 714
NORD	872 219 255	1 715 134 317
SUD OUEST	1 609 282 030	1 297 109 508
Total	20 998 495 591	23 870 936 918

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Quantité de PFNL BRUTE Stocké, Collectés, Achetés, Transformés, Vendus et le Chiffre d'Affaire Réalisés en 2023

Région	STCOK (kg)	COLLECTE (kg)	ACHAT (kg)	TRANSFORME (kg)	VENTE (kg)	Chiffre d'affaire (F CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	870 964	1 848 051	1 161 741	946 369	1 155 285	123 598 475
CASCADES	531 366	5 292 651	1 069 813	501 627	5 298 102	2 463 432 002
CENTRE EST	1 840 978	360 364	5 651 987	840 426	4 692 449	472 587 990
CENTRE NORD	1 906 669	168 127	5 391 190	1 458 254	3 226 786	376 908 700
CENTRE OUEST	6 794 640	2 627 803	8 252 119	432 698	8 259 556	944 256 047
CENTRE SUD	3 479 082	1 900 082	7 176 268	929 483	8 112 589	1 864 497 133
EST	14 791 940	1 930 351	146 676 663	6 953 257	146 420 927	14 315 402 447
HAUTS-BASSINS	30 112 593	45 918 590	52 857 179	3 055 777	12 066 128	489 378 310
NORD	632 588	443 478	19 925 033	685 405	17 398 996	1 454 391 317
SUD OUEST	6 660 688	5 472 496	12 632 877	886 392	13 376 413	2 538 548 555
Total	67 621 509	65 961 994	260 794 870	16 689 689	220 007 231	25 043 000 976

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Quantité de PFNL BRUTE transformé et taux de transformation selon la région (KG) en 2023

RÉGION	Quantité transformées	TAUX DE TRANSFORMATION
BOUCLE DU MOUHOUN	946 369	31,443%
CASCADES	501 627	7,884%
CENTRE EST	840 426	13,978%
CENTRE NORD	1 458 254	26,231%
CENTRE OUEST	432 698	3,977%
CENTRE SUD	929 483	10,241%
EST	6 953 257	4,679%
HAUTS-BASSINS	3 055 777	3,094%
NORD	685 405	3,365%
SUD OUEST	886 392	4,896%
Total	16 689 689	5,108%

Source : DGEVCC, 2023

Chiffre d'Affaire issu de la vente des PFNL selon la région et le produit en 2023 (F CFA)

RÉGION	Chiffre d'affaire (F CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	87 433 663
<i>Beurre de karité</i>	39 636 525
<i>Fruits de Piliostigma reticulatum</i>	10 748 000
<i>Soumbala de néré</i>	37 049 138
CASCADES	655 441 157
<i>Beurre de karité</i>	145 782 275
<i>Fruit de lianes</i>	190 027 000
<i>Graines d'anacarde</i>	300 000 000
<i>Soumbala de néré</i>	19 631 882
CENTRE EST	178 533 350

RÉGION	Chiffre d'affaire (F CFA)
<i>Amande de karité</i>	58 631 950
<i>Beurre de karité</i>	43 273 725
<i>Fruits de Piliostigma reticulatum</i>	19 545 000
<i>Savon de karité</i>	37 745 325
<i>Savon de neem</i>	19 337 350
CENTRE NORD	614 923 253
<i>Amande de karité</i>	16 328 100
<i>Soumbala de néré</i>	598 595 153
CENTRE OUEST	631 259 800
<i>Amande de karité</i>	145 290 125
<i>Beurre de karité</i>	440 550 750
<i>Graines de néré</i>	25 492 425
<i>Soumbala de néré</i>	19 926 500
CENTRE SUD	840 982 700
<i>Amande de karité</i>	471 826 700
<i>Beurre de karité</i>	229 107 588
<i>Poudres de feuilles de baobab</i>	36 775 000
<i>Soumbala de néré</i>	103 273 413
EST	2 638 530 395
<i>Amande de karité</i>	2 491 266 000
<i>Beurre de karité</i>	28 403 713
<i>Jus de tamarin</i>	77 430 700
<i>Savon de karité</i>	11 754 513
<i>Soumbala de néré</i>	29 675 470
HAUTS-BASSINS	1 189 106 149
<i>Amande de karité</i>	22 467 950
<i>Beurre de karité</i>	142 102 252
<i>Feuilles de Piliostigma reticulatum</i>	118 527 200
<i>Fruits de Piliostigma reticulatum</i>	115 725 550
<i>Jus de lianes</i>	12 640 000
<i>Soumbala de néré</i>	777 643 198
NORD	220 297 891
<i>Amande de karité</i>	71 973 441
<i>Beurre de karité</i>	8 151 000
<i>Graine d'acacia macrostachia (zamnè)</i>	42 300 000
<i>Graines de néré</i>	18 830 250
<i>Jus de lianes</i>	24 798 000
<i>Pommade de karité</i>	11 092 200
<i>Soumbala de néré</i>	43 153 000
SUD OUEST	588 156 660
<i>Amande de karité</i>	457 023 290
<i>Beurre de karité</i>	16 492 500
<i>Graines de néré</i>	62 601 745
<i>Soumbala de néré</i>	52 039 125

Source: DGEVCC, 2023

Répartition des acteurs selon la région et le sexe de leur responsables

Région	Masculin	Féminin	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	80	886	966
CASCADES	63	145	208
CENTRE EST	57	561	618
CENTRE NORD	107	583	690
CENTRE OUEST	118	431	549
CENTRE SUD	54	449	503
EST	149	694	843
HAUTS-BASSINS	155	353	508
NORD	190	885	1 075
SUD OUEST	129	581	710
Total	1 102	5 568	6 670

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la faculté de savoir lire dans une langue du premier responsable en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	593	373	966
CASCADES	164	43	207
CENTRE EST	300	317	617
CENTRE NORD	393	298	691
CENTRE OUEST	366	183	549
CENTRE SUD	219	284	503
EST	528	316	844
HAUTS-BASSINS	343	165	508
NORD	601	474	1 075
SUD OUEST	390	319	709
Total	3 897	2 772	6 669

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la faculté de savoir écrire dans une langue du premier responsable en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	593	373	966
CASCADES	164	43	207
CENTRE EST	295	323	618
CENTRE NORD	369	321	690
CENTRE OUEST	361	188	549
CENTRE SUD	190	312	502
EST	511	333	844
HAUTS-BASSINS	333	175	508
NORD	590	485	1 075
SUD OUEST	390	319	709
Total	3 796	2 872	6 668

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon le niveau d'instruction du premier responsable en 2023

Région	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	380	293	273	20	966
CASCADES	63	72	67	5	207
CENTRE EST	340	153	119	6	618
CENTRE NORD	309	119	250	12	690
CENTRE OUEST	199	172	145	32	548
CENTRE SUD	309	93	86	14	502
EST	390	166	264	23	843
HAUTS-BASSINS	208	165	112	23	508
NORD	495	232	274	74	1 075
SUD OUEST	319	214	162	14	709
Total	3 012	1 679	1 752	223	6 666

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la possession d'un IFU et la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	166	799	965
CASCADES	48	159	207
CENTRE EST	79	538	617
CENTRE NORD	202	488	690
CENTRE OUEST	102	447	549
CENTRE SUD	97	406	503
EST	143	700	843
HAUTS-BASSINS	106	403	509
NORD	253	822	1 075
SUD OUEST	71	638	709
Total	1 267	5 400	6 667

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la possession d'un Registre de commerce et la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	160	806	966
CASCADES	29	178	207
CENTRE EST	79	538	617
CENTRE NORD	83	607	690
CENTRE OUEST	86	463	549
CENTRE SUD	90	413	503
EST	126	717	843
HAUTS-BASSINS	112	396	508
NORD	200	875	1 075
SUD OUEST	81	628	709
Total	1 046	5 621	6 667

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la reconnaissance par le MEEA selon la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	679	286	965
CASCADES	169	39	208
CENTRE EST	431	187	618
CENTRE NORD	583	107	690
CENTRE OUEST	425	124	549
CENTRE SUD	477	25	502
EST	591	252	843
HAUTS-BASSINS	383	125	508
NORD	1 065	11	1 076
SUD OUEST	424	286	710
Total	5 227	1 442	6 669

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la reconnaissance par la mairie et selon la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	752	213	965
CASCADES	154	53	207
CENTRE EST	510	108	618
CENTRE NORD	488	202	690
CENTRE OUEST	425	124	549
CENTRE SUD	449	54	503
EST	625	218	843
HAUTS-BASSINS	366	142	508
NORD	917	158	1 075
SUD OUEST	357	352	709
Total	5 043	1 624	6 667

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la possession d'un certificat pour ses produits et selon la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	180	786	966
CASCADES	24	183	207
CENTRE EST	23	595	618
CENTRE NORD	131	559	690
CENTRE OUEST	43	506	549
CENTRE SUD	86	416	502
EST	46	798	844
HAUTS-BASSINS	132	376	508
NORD	53	1 022	1 075
SUD OUEST	129	581	710
Total	847	5 822	6 669

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la régularité par rapport à la loi OHADA et selon la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	619	346	965
CASCADES	135	72	207
CENTRE EST	374	244	618
CENTRE NORD	476	214	690
CENTRE OUEST	253	296	549
CENTRE SUD	305	197	502
EST	384	459	843
HAUTS-BASSINS	356	152	508
NORD	780	295	1 075
SUD OUEST	276	433	709
Total	3 958	2 708	6 666

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la connaissance de l'ABNORM et selon la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	213	752	965
CASCADES	67	140	207
CENTRE EST	193	425	618
CENTRE NORD	238	452	690
CENTRE OUEST	118	431	549
CENTRE SUD	133	370	503
EST	75	769	844
HAUTS-BASSINS	92	416	508
NORD	664	411	1 075
SUD OUEST	119	590	709
Total	1 912	4 756	6 668

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon le principal lieu d'acquisition de la matière première et selon la région en 2023

Région	Commune d'origine	Province d'origine	Région d'origine	Tout le pays	Tout le pays et hors du pays	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	686	166	67	47	0	966
CASCADES	77	58	53	10	10	208
CENTRE EST	221	232	51	91	23	618
CENTRE NORD	309	107	36	214	24	690
CENTRE OUEST	382	27	108	27	5	549
CENTRE SUD	323	133	22	22	4	504
EST	413	195	69	149	17	843
HAUTS-BASSINS	343	83	46	33	3	508
NORD	274	295	74	401	32	1076
SUD OUEST	514	124	43	24	5	710
Total	3542	1420	569	1018	123	6672

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon l'insuffisance des ressources et selon la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	819	146	965
CASCADES	164	43	207
CENTRE EST	425	193	618
CENTRE NORD	654	36	690
CENTRE OUEST	490	59	549
CENTRE SUD	398	104	502
EST	740	103	843
HAUTS-BASSINS	432	76	508
NORD	959	116	1 075
SUD OUEST	500	209	709
Total	5 581	1 085	6 666

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon le coût élevé des ressources et selon la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	866	100	966
CASCADES	188	19	207
CENTRE EST	504	113	617
CENTRE NORD	666	24	690
CENTRE OUEST	447	102	549
CENTRE SUD	341	162	503
EST	734	109	843
HAUTS-BASSINS	442	66	508
NORD	1 033	42	1 075
SUD OUEST	528	181	709
Total	5 749	918	6 667

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon les restrictions administratives et selon la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	226	739	965
CASCADES	19	188	207
CENTRE EST	40	578	618
CENTRE NORD	71	619	690
CENTRE OUEST	75	474	549
CENTRE SUD	158	345	503
EST	178	666	844
HAUTS-BASSINS	79	429	508
NORD	190	885	1 075
SUD OUEST	38	671	709
Total	1 074	5 594	6 668

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon le principal lieu de vente et selon la région en 2023

Région	Village d'origine	Commune d'origine	Province d'origine	Région d'origine	Tout le pays	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	87	453	93	100	233	966
CASCADES	14	39	29	53	72	207
CENTRE EST	11	255	142	34	176	618
CENTRE NORD	12	119	167	83	309	690
CENTRE OUEST	108	172	48	32	188	548
CENTRE SUD	39	248	122	0	93	502
EST	40	304	218	69	212	843
HAUTS-BASSINS	76	188	36	106	102	508
NORD	11	253	295	179	337	1075
SUD OUEST	95	267	133	57	157	709
Total	493	2298	1283	713	1879	6666

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la pratique de l'exportation et selon la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	67	899	966
CASCADES	63	145	208
CENTRE EST	176	442	618
CENTRE NORD	238	452	690
CENTRE OUEST	102	447	549
CENTRE SUD	65	438	503
EST	69	775	844
HAUTS-BASSINS	63	446	509
NORD	179	896	1 075
SUD OUEST	133	576	709
Total	1 155	5 516	6 671

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la pratique de l'importation et selon la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	27	939	966
CASCADES	29	178	207
CENTRE EST	130	487	617
CENTRE NORD	155	535	690
CENTRE OUEST	16	533	549
CENTRE SUD	18	485	503
EST	29	815	844
HAUTS-BASSINS	20	488	508
NORD	179	896	1 075
SUD OUEST	38	671	709
Total	641	6 027	6 668

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la pratique de la collecte et la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	639	326	965
CASCADES	135	72	207
CENTRE EST	244	374	618
CENTRE NORD	250	440	690
CENTRE OUEST	361	188	549
CENTRE SUD	388	115	503
EST	562	281	843
HAUTS-BASSINS	383	125	508
NORD	569	506	1 075
SUD OUEST	466	243	709
Total	3 997	2 670	6 667

Source: DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la pratique de la transformation et la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	846	120	966
CASCADES	159	48	207
CENTRE EST	493	125	618
CENTRE NORD	619	71	690
CENTRE OUEST	366	183	549
CENTRE SUD	352	151	503
EST	723	120	843
HAUTS-BASSINS	370	139	509
NORD	928	148	1 076
SUD OUEST	514	195	709
Total	5 370	1 300	6 670

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Répartition des acteurs selon la pratique du commerce de la région en 2023

Région	Oui	Non	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	832	133	965
CASCADES	169	39	208
CENTRE EST	606	11	617
CENTRE NORD	690	0	690
CENTRE OUEST	517	32	549
CENTRE SUD	477	25	502
EST	809	34	843
HAUTS-BASSINS	488	20	508
NORD	1 065	11	1 076
SUD OUEST	695	14	709
Total	6 348	319	6 667

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

Nombre total de membre, de femme et de jeune dans les entreprises de PFNL en 2023

Région	Nombre total de membres	Nombre total de femmes	Nombre total de jeunes
BOUCLE DU MOUHOUN	26 580	24 176	15 208
CASCADES	9 537	6 608	3 256
CENTRE EST	12 614	11 452	3 961
CENTRE NORD	17 433	15 256	8 021
CENTRE OUEST	21 695	20 435	10 234
CENTRE SUD	15 296	14 424	4 648
EST	12 301	9 484	5 600
HAUTS-BASSINS	20 156	18 325	10 124
NORD	24 231	20 753	15 336
SUD OUEST	15 280	14 313	5 979
Total	175 124	155 227	82 365

Source : DGEVCC enquête sur les PFNL, 2023

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.

**DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE VERTE ET DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**03 BP : 7044 Ouagadougou 03
Email : sectariatdgevcc@yahoo.com
Tel : 25 35 50 21**

www.dgevcc-bf.com